16 AOUT 1952

Illinois U Library France

N° 357 - 100 FRANCS

# ILLUSTRATION

LE MONDE ILLUSTRÉ

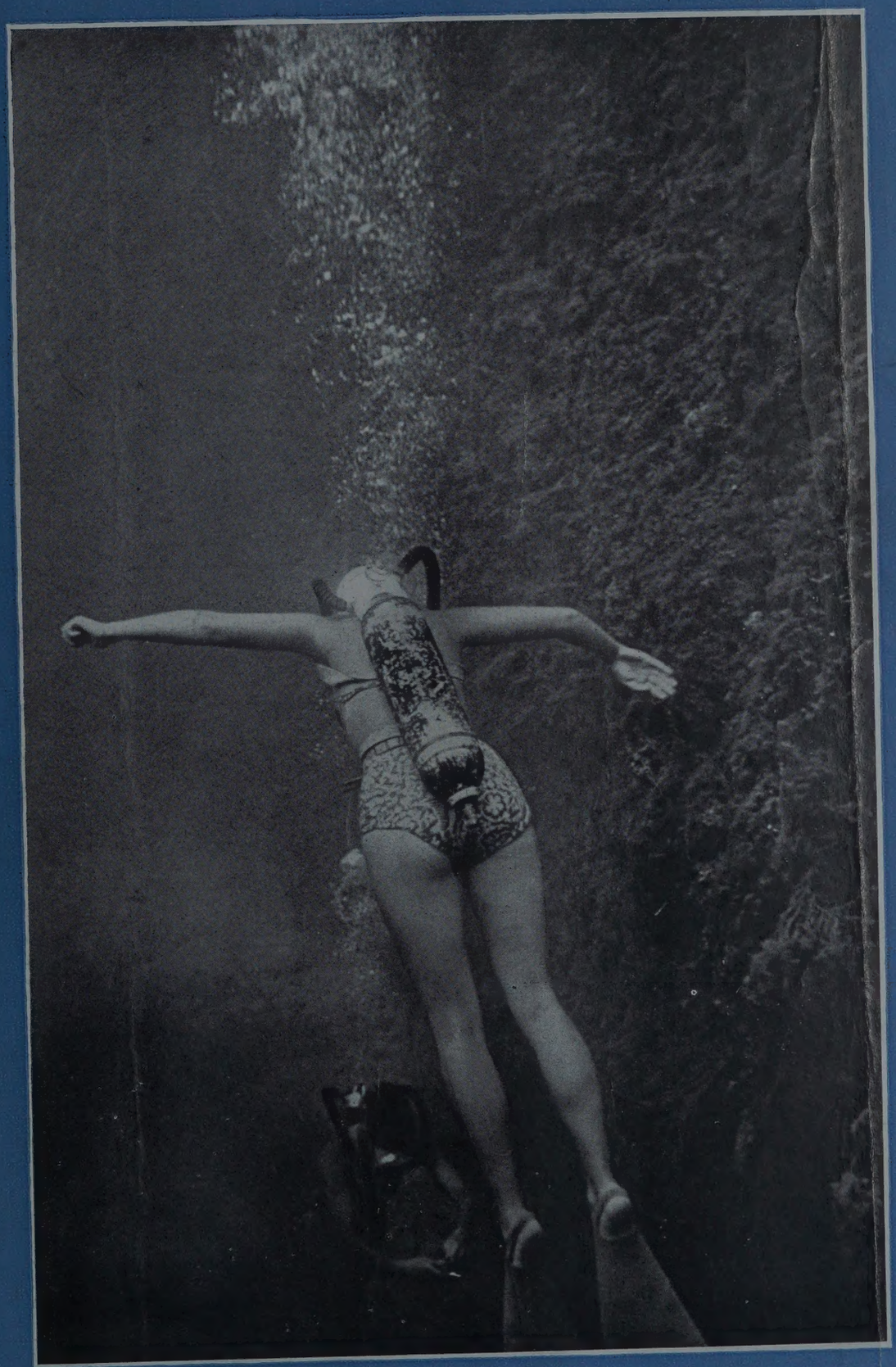

## DANS CE NUMÉRO

★

ne grande enquête
e René Branellec :
LE TRAITÉ
CHARBON-ACIER
ntre en application

★

BELGIQUE,
terre d'art,
de traditions
et de travail

★

ans les Pyrénées
13 spéléologues
explorent
e gouffre Lépineux

### COMME POISSONS DANS L'EAU...

Évoluer à 25 mètres de profondeur et même davantage n'est plus le fait de rares spécialistes. L'exploration sous-marine recrute chaque année des amateurs nouveaux de prouesses sportives. La plongée dans les fonds est devenue aussi un moyen d'investigation scientifique. Grâce au scaphandre autonome les archéologues arrachent à la mer des trésors qu'elle cachait depuis des années.

LIRE PAGE 134 L'ARTICLE DE PHILIPPE DIOLÉ

(PHOT. H. BROUSSARD)

Comité de Direction :
Président : Vincent DELPUECH.
Directeur : G. CAHEN-SALVADOR.
Administrateur : S.-M. QUILICI.

**FRANCE-ILLUSTRATION** MONDE ILLUSTRÉ
13, rue Saint-Georges

Publication hebdomadaire.
GEORGES OUDARD
Fondateur.

TÉL. Administration : TRUdaine 82-54
Rédaction : TRUdaine 78-47

TARIFS D'ABONNEMENT

Chèques postaux : PARIS 4670-19
Adresse télégraphique : ÉDIFRANCILUS

### FRANCE ET UNION FRANÇAISE

| | AB[1] N° 1 | AB[1] N° 2 | AB[1] N° 3 | AB[1] N° 4 |
|---|---|---|---|---|
| Un an... | 4.400 | 5.600 | 6.000 | 7.200 |
| 6 mois... | 2.200 | 2.800 | 3.000 | 3.600 |

### ÉTRANGER

Abonnements payables soit en dollars, livres, francs suisses, escudos, soit en monnaie du pays (au cours officiel), soit en francs français.

| | AB[1] N° 1 | AB[1] N° 2 | AB[1] N° 3 | AB[1] N° 4 |
|---|---|---|---|---|
| Un an... | 5.400 | 6.950 | 7.250 | 8.800 |
| 6 mois... | 2.700 | 3.475 | 3.625 | 4.400 |

**L'abonnement n° 1** donne droit aux 49 numéros d'actualités. **L'abonnement n° 2** est formé des 49 numéros d'actualités et des 24 numéros de « France-Illustration littéraire et théâtrale ». **L'abonnement n° 3** se compose des 52 numéros annuels, dont les 3 numéros spéciaux : « Noël », « Salon de l'Automobile » et « Printemps ». **L'abonnement n° 4** comprend les 52 numéros annuels, dont les 3 numéros spéciaux, et les 24 numéros de « France-Illustration littéraire et théâtrale ».

★

Le supplément littéraire et théâtral, réservé aux seuls abonnés, paraît avec le 2e et le 4e numéro de chaque mois.

★

Les abonnements partent obligatoirement du 1er de chaque mois. — Les demandes de changement d'adresse devront être accompagnées de la dernière bande et de 20 fr. en timbres-poste. — Droits de reproduction pour le texte et les illustrations réservés pour tous pays. — Les manuscrits, insérés ou non, ne sont jamais rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

SES NUMÉROS SPÉCIAUX INCOMPARABLES

ABONNEZ-VOUS
A
*France*
ILLUSTRATION
LE MONDE ILLUSTRÉ
ABONNEZ VOS AMIS

SON SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE THÉATRAL

**Visitez la**

# 7e FOIRE INTERNATIONALE DE GAND

## et son importante PARTICIPATION OFFICIELLE FRANÇAISE

**DANS SON CADRE :**

2e SALON INTERNATIONAL QUINQUENNAL DE LA BRASSERIE.
2e CONGRÈS INTERNATIONAL DES INDUSTRIES DE FERMENTATION.
Section : TECHNIQUE DU TEXTILE.
Section : COLONIALE.
Journées d'études internationales africaines ayant pour thème :
LES RELATIONS INTERNATIONALES COMMERCIALES DE L'AFRIQUE.

**Représentant officiel pour la France : A.-P. MORACHE, 1, rue Amiral-Cloué, PARIS (16e). Tél. : AUT. 25-95.**
**Administration : Palais des Floralies, Parc - GAND (Belgique). Tél. : 353.00 - 598.82.**

**du 13 au 28 septembre 1952**

8me ANNÉE — NUMÉRO 357 16 AOUT 1952

*France*
# ILLUSTRATION
LE MONDE ILLUSTRÉ

## La famille Farouk au complet goûte les délices de Capri

## COUP DE BARRE AU CAIRE L'ÉGYPTE S'ASSOCIERA-T-ELLE AUX PUISSANCES OCCIDENTALES ?

En Egypte les partis politiques, à l'invitation du général Neguib, pratiquent l'auto-épuration. Le Wafd, pour sa part, exclut trois anciens ministres. Quant aux biens de l'ex-roi, ils sont confisqués. On les estime approximativement à 100 milliards de francs. En même temps, un mouvement très sensible de rapprochement avec l'étranger se dessine. Soucieux évidemment d'attirer des capitaux dont l'investissement serait fort utile à l'économie de son pays, Ali Maher prend des mesures destinées à inspirer confiance. « Je veux, a-t-il dit, que les étrangers trouvent les plus grands encouragements. » Cette évolution de la situation, suivie avec un vif intérêt à Londres et à Washington, présage-t-elle la participation prochaine de l'Egypte à l'organisation défensive du Moyen-Orient, aux côtés des puissances occidentales ? En France on a noté une phrase de Neguib : « Nous avons beaucoup trop de travail pour nous occuper de l'Afrique du Nord. » Elle est de nature à inspirer d'utiles réflexions à certains.

## NANTI DES PLEINS POUVOIRS, MOSSADEGH CHERCHE DES CLIENTS POUR LE PÉTROLE D'ABADAN

Contrainte de s'exiler, la sœur jumelle de l'empereur d'Iran, la princesse Ashraf, qui passait pour avoir sur le souverain une certaine influence, a quitté Téhéran emportant avec elle soixante-dix malles. Elle a traversé la Suisse et elle est arrivée à Paris, où la montre notre photographie. Elle se proposait de gagner les Etats-Unis, avec ses trois enfants. Consolidant sa position, le docteur Mossadegh a obtenu du parlement les pouvoirs spéciaux qu'il réclamait. On y a même ajouté des pouvoirs militaires.

Mossadegh se préoccupe aussi d'écouler le pétrole dont il a décrété la nationalisation. Une Egyptienne fort jolie et élégante, Mme Sadika Jaragossou, dont le mari est chef du protocole à la cour de Téhéran, est à Rome, où elle a de nombreux contacts avec les hommes d'affaires italiens. Le gouvernement iranien n'en tente pas moins d'ouvrir de nouvelles négociations avec la Grande-Bretagne et réclame à l'A. I. O. C. le paiement de redevances que le Majlis avait, l'an dernier, refusé avec intransigeance. Mais l'état catastrophique des finances iraniennes donne aujourd'hui la partie belle à l'Angleterre.

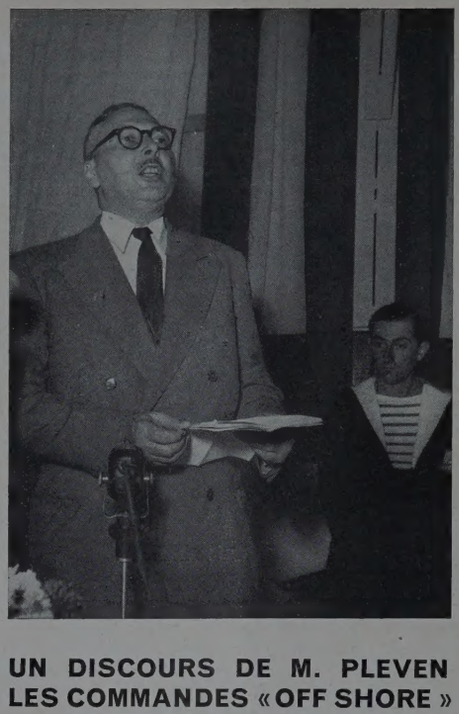

## UN DISCOURS DE M. PLEVEN LES COMMANDES « OFF SHORE » POSENT LA QUESTION DE LA DÉFENSE COMMUNE

Le premier navire de guerre construit en France depuis la libération, l'escorteur *Corse*, a été lancé à Lorient le 5 août. C'est un navire de 1.310 tonnes portant cent quatre-vingt-dix officiers et marins et doté, entre autres, d'armes anti-sous-marines nouvelles et d'un équipement électronique de détection, de conduite de tir et de transmissions.

Le lancement de ce petit bâtiment, auquel assistait M. Gavini, secrétaire d'Etat à la Marine, a fourni à M. René Pleven, ministre de la Défense nationale, ancien président du Conseil, l'occasion de prononcer un très important discours.

Parlant de la grave question des commandes *off shore*, le ministre a regretté que « certains éditorialistes de Washington risquent, par une présentation tendancieuse des demandes françaises, de donner à une discussion délicate un tour qu'elle ne doit pas avoir ».

« Si ces éditorialistes, a-t-il ajouté, avaient visité Lorient ou Brest après leur libération, s'ils avaient additionné le total des milliards que la France a consommés et consomme pour relever ses ruines, tout en assurant en Indochine la protection d'une aire immense du continent asiatique, s'ils s'étaient donné la peine d'étudier les effectifs que nous entretenons aussi bien en Europe qu'en Afrique, s'ils avaient observé le niveau des soldes perçues par notre personnel militaire... ces messieurs ne commettraient pas l'injustice d'attribuer nos demandes à un souci de ménager nos efforts.

» Les demandes françaises, a précisé M. Pleven, comme celles d'autres pays, s'inscrivent dans un programme de défense commune et d'aide mutuelle où chaque nation fait sa part et où la France, à Lisbonne, a spontanément accepté de fournir, financièrement, plus que ne suggéraient les experts internationaux. »

M. Pleven a déclaré ensuite qu'une revision profonde des méthodes de l'organisation atlantique s'impose.

« Nous défendons, a-t-il répété, une cause commune, celle de la sécurité et de la paix.

» Nous avons pris au sérieux l'effort de réarmement parce que nous avons pris au sérieux la menace d'agression. L'étalement des programmes, en termes militaires, signifie qu'on étale aussi la durée du risque et la période d'insécurité.

» La France n'est pas prête à accepter cela légèrement. »

Et après avoir montré qu'une politique telle que l'Europe serait exclusivement défendue avec des armes importées serait « inacceptable et dangereuse », M. René Pleven a conclu :

« Le problème est à prendre de haut et d'ensemble. Il doit l'être devant le Conseil atlantique, sans d'ailleurs que cessent les conversations bilatérales entre les Etats-Unis et la France. Mais je peux dire dès aujourd'hui que nous n'accepterons pas de mettre nos ouvriers en chômage. »

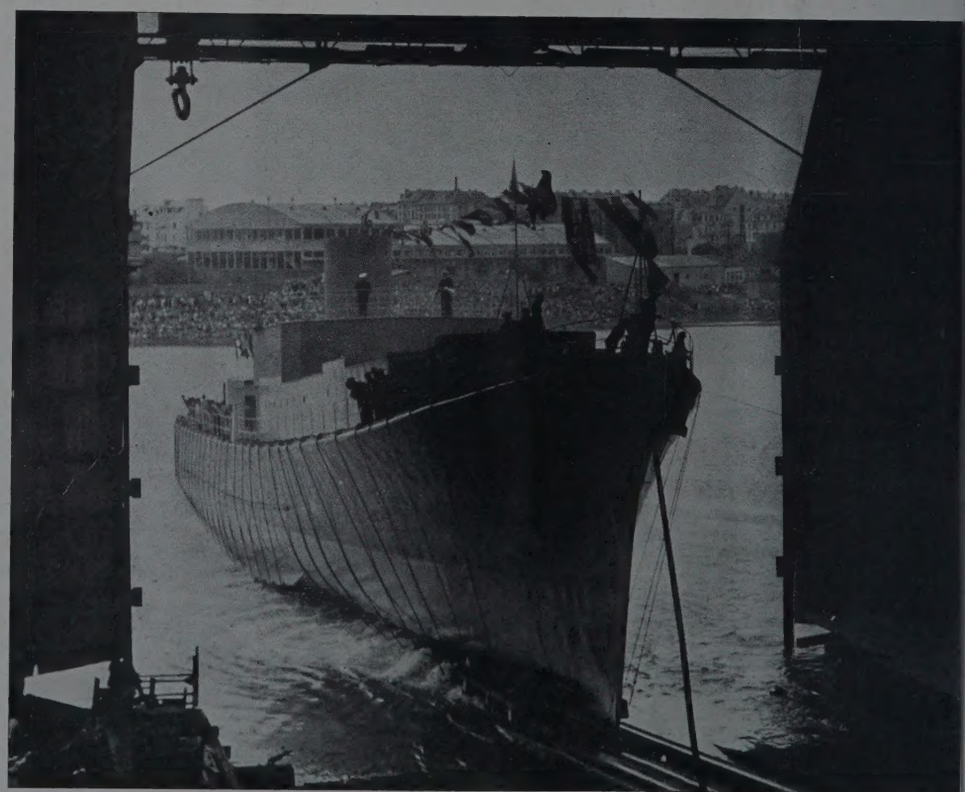

# COINS DU MONDE...

## CAMBO REND HOMMAGE A ROSTAND

CAMBO sera demain, 17 août, en fête. La jolie cité pyrénéenne célébrera la mémoire d'un poète dont le nom est intimement lié au sien : Edmond Rostand. On sait que l'auteur de *Cyrano* travailla de nombreuses années à Cambo, où il possédait la magnifique villa d'Arnaga. Le monument qui lui est élevé, et qui a pour auteur le sculpteur marseillais Ary Bitter, a été érigé sur l'initiative de M. Paul Faure, grand ami de l'écrivain, auquel il a consacré un livre : *Vingt Ans d'intimité avec Edmond Rostand.*

De nombreuses personnalités doivent assister à l'inauguration, présidée par M. André Marie, ministre de l'Education nationale, et où M. Pierre Benoit prendra la parole ainsi que le marquis d'Arcangues et le maire de Cambo, M. Rumeau.

La curieuse photographie que nous donnons a été prise à Cambo en 1902. On y voit, de gauche à droite : le peintre Pascau, M. Paul Faure, Rostand et M^me^ Edmond Rostand.

## A HONOLULU : DIPLOMATES EN FLEURS

L'ÈRE des initiales, qui a, dans notre hémisphère, donné naissance à l'O. T. A. N., a vu, dans le Pacifique, la création de l'A. N. Z. U. S. Ce sigle étrange désigne les trois pays — Australie, Nouvelle-Zélande, Etats-Unis — qui se sont liés l'an dernier par le pacte du Pacifique. Les ministres des Affaires étrangères des gouvernements de Canberra, M. Richard Casey, et de Wellington, M. T. C. Webb, ont pour la première fois abordé les problèmes posés par la défense de leur région avec leur collègue américain M. Dean Acheson. Ils ont décidé de se constituer en un conseil politique permanent, qui siégera alternativement à Pearl-Harbour, Melbourne et Wellington, leurs suppléants s'installant définitivement à Washington. Cette première réunion se tenait, elle, à Honolulu, et le charme du pays ne pouvait pas laisser insensibles les diplomates. Aussi vit-on, entre deux fructeuses séances de travail, le secrétaire au Département d'Etat ceindre une guirlande fleurie pour assister aux danses exécutées par de charmantes Hawaïennes.

# PROPOS DU SCEPTIQUE

UNE rage étrange semble depuis quelque temps pousser des gens apparemment pacifiques avec leurs amis et connaissances à s'entre-tuer en famille.

Un jeune homme rentre chez lui le soir, après avoir fait une tranquille partie de cartes avec quelques amis. Son père somnole, en ronflant un peu, la tête appuyée sur la table de la cuisine. Spectacle irritant pour le fils, qui bouscule l'auteur de ses jours, sans méchanceté d'ailleurs, seulement pour le réveiller. Celui-ci le prend mal et rappelle son rejeton au respect. Offensé, le fils saisit un couteau dans le tiroir de la cuisine et le plonge dans la poitrine de son père.

Un samedi, les époux Leroy regagnent, en fin de soirée, le domicile conjugal, après avoir passé une bonne journée en banlieue chez des cousins. Mais voici qu'ils se mettent à parler recettes de cuisine. Ils ne sont pas d'accord sur la préparation du bifteck. La discussion s'envenime. Elle devient violente dès que la porte de l'appartement est franchie. Dès lors, plus rien ne les retient. Madame gifle Monsieur, qui riposte. Les voici devant la fenêtre, dont le rebord est particulièrement bas. Une nouvelle gifle fait perdre l'équilibre au mari, qui s'aperçoit qu'il tombe par la fenêtre, se raccroche à sa femme et l'entraîne avec lui. M^me^ Leroy, le crâne fracassé sur le pavé, meurt quelques heures plus tard. Les deux époux étaient jeunes et s'étaient mariés il y a moins d'un an.

Cette même semaine, le dimanche soir, Lucienne reçoit à dîner sa sœur, son beau-frère et leur enfant, âgé de neuf ans. Celui-ci est, paraît-il, impoli avec sa tante, qui en fait grief aux parents. Le père s'en va avec son fils sans dîner. La mère s'attarde pour dire deux mots à sa sœur, qui la fait rosser par son mari. Le père, qui voit sa femme revenir éclopée, retourne chez sa belle-sœur pour lui dire ce qu'il en pense. Mais ce sont les deux hommes qui s'expliquent, et le père plonge dans le cœur du beau-frère un couteau qui le tue.

Ni la misère ni les difficultés de logement ne suffisent à expliquer ces trois meurtres. Au moment où les statistiques enregistrent un renversement brutal de la courbe de la natalité, qui se remet à baisser, rassurez-nous, MM. les psycho-sociologues, et dites-nous d'où vient ce vent de folie qui souffle sur certains de nos concitoyens.

Ne serait-ce pas la cadence folle de la vie moderne, du cinéma, du téléphone, de l'avion à réaction, des nuages atomiques — que sais-je ? — qui nous tourne les sens ?

*Une grande enquête de René Branellec*

# ÉVÉNEMENT CAPITAL POUR L'AVENIR DE L'EUROPE

# LE TRAITÉ CHARBON-ACIER

## VA ENTRER EN APPLICATION

### QUE SIGNIFIE-T-IL ?

LA suppression, dans quelques mois, des barrières douanières ainsi que de toutes mesures discriminatoires et de toutes entraves à la libre circulation du charbon et de l'acier à l'intérieur d'un territoire où sont inclus la France, l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, la Hollande ainsi que le Luxembourg.

### QU'EN ATTEND-ON ?

UN développement de la production charbonnière et sidérurgique dans les six pays de la communauté, l'apparition d'une production industrielle de masse entraînant une baisse des prix de revient, une tendance à l'égalisation des salaires avec un relèvement de 30 à 40 % du pouvoir d'achat européen.

### LE TRAITÉ COMPORTE D'AUTRES CONSÉQUENCES

IL ne peut se poursuivre avec succès qu'en « contaminant » les autres grands secteurs de l'économie. Le pool du charbon et de l'acier provoquera la formation du pool agricole, du pool des transports, du pool des industries mécaniques, chimiques, textiles, etc. Il suppose également la création d'une monnaie européenne et la constitution d'un budget et d'un gouvernement fédéraux.

Il s'agit donc de la création fonctionnelle de l'Europe. C'est une des plus grandes chances qui aient jamais été offertes aux différents pays de l'Ouest européen, mais c'est en même temps un de leurs plus graves dangers. L'échec du traité charbon-acier signifierait très probablement le retour amer à une politique autarcique « cantonale » qui consacrerait l'asservissement des États européens à l'un des deux grands systèmes d'hégémonie apparus depuis la fin de la guerre : l'américain ou le soviétique. Finalement ce dernier, bénéficiant de l'avantage géographique, devrait l'emporter.

Cette évolution peut être ou bien complètement modifiée par le traité Schuman ou bien précipitée, selon qu'il sera un succès ou un échec.

Il y a des raisons sérieuses de croire à la réussite d'une entreprise qui n'a pas d'équivalent dans l'histoire.

Encore faut-il s'entendre. Pour l'Europe dans son ensemble, le traité Schuman-Monnet, correctement appliqué, sera presque à coup sûr un succès. Mais, de même que l'unification de la France n'a pu supprimer les différences considérables existant entre la condition du pauvre paysan des Cévennes et celle des riches fermiers de la Beauce ou de l'Aisne, de même l'unification de l'Europe ne supprimera pas — en dépit d'une tendance certaine à une égalisation des conditions de vie — les îlots de prospérité. Bien plus, la période préparatoire qui va s'ouvrir, malgré les mesures de sauvegarde dont on cherche à l'entourer, peut accentuer des différences, consacrer des vocations industrielles fondées sur la géologie et sur les qualités physiques et morales propres à chaque peuple, révéler des « champions ». Or, c'est à eux, selon la règle acceptée par les membres de la communauté européenne, que doivent aller les encouragements de la Haute Autorité. C'est dire que ces cinq ans constitueront surtout en réalité une période probatoire d'une importance cruciale pour chacun des États participants. Les uns et les autres cherchent actuellement à se muscler en vue d'une concurrence qui va être très âpre dans les prochaines années puisque c'est en grande partie sur ses résultats que se fondera la Haute Autorité pour établir ses programmes ultérieurs d'investissements.

LE traité charbon-acier signé et ratifié par l'Allemagne, l'Italie, la Hollande, la Belgique, le Luxembourg et la France entre dans la période d'application.

Le conseil des six ministres vient de nommer les membres de la *Haute Autorité* et ceux du *comité consultatif*, qui, à eux deux, constituent le pouvoir exécutif du pool. Les parlements des différents pays ont désigné leurs représentants à l'*assemblée* chargée du contrôle politique et les gouvernements ont choisi les sept juges et les deux avocats généraux de la *cour de justice* qui examinera et sanctionnera les différends surgis à l'occasion du traité.

Il reste à mettre en place les mécanismes de sauvegarde destinés à éviter « les troubles fondamentaux et persistants » susceptibles d'être apportés dans l'économie des pays membres par l'ouverture du marché commun. Après s'être livrée à une étude d'ensemble de la situation actuelle de la communauté, la Haute Autorité va proposer aux gouvernements l'harmonisation progressive des régimes fédéraux et du prix des fournitures et des sous-produits. Elle contrôlera la formation des concentrations et veillera à la suppression des doubles prix et à l'élimination des pratiques de cartel.

Mandataire commun des six pays, la Haute Autorité engagera avec les pays tiers, en particulier avec la Grande-Bretagne, des négociations portant sur l'ensemble des relations économiques et commerciales concernant le charbon et l'acier entre la communauté et ces pays ainsi que sur les aménagements nécessaires à un accord général sur les tarifs douaniers.

Un comité d'experts préparera la suppression des mesures discriminatoires en matière de transport et l'établissement de tarifs continus à l'intérieur de la communauté. Il tendra à l'harmonisation des tarifs en vigueur pour le charbon et l'acier dans chacun des six pays.

## CE QUI VA SE PASSER DANS LES SIX PROCHAINS MOIS

# Voici ce que M. Ricard, vice-président de l'Industrie métallurgique française, a bien voulu déclarer à « France-Illustration »

**VOUDRIEZ-VOUS, monsieur le Président, me dire si l'industrie sidérurgique française considère que les mesures de sauvegarde prévues aux articles II et III de la loi de ratification votée par la Chambre des députés et par les deux motions sénatoriales du 2 avril 1952 sont suffisantes ?**

IL ne s'agit pas, à proprement parler, de mesures de sauvegarde. La sidérurgie française, pour des raisons qui tiennent en particulier à ses charges fiscales et sociales, à ses charges financières, à ses conditions générales de transport, etc., se trouverait très sérieusement handicapée, au moment de l'ouverture du marché commun, par rapport à ses concurrents étrangers et risquerait, de ce fait, de voir neutraliser les avantages qu'elle doit légitimement attendre de son effort considérable de modernisation et d'équipement, si les mesures prévues, notamment par la loi de ratification, n'étaient pas prises rapidement.

Ces mesures, qui visent à mettre l'industrie française de la fonte et de l'acier à égalité de chances au départ avec ses principaux concurrents, ont donc simplement pour objet de supprimer certaines disparités évidentes, résultant des conditions économiques générales dans lesquelles la sidérurgie française comme d'ailleurs les Charbonnages de France se trouvent placés. A cet égard, les déclarations faites par le gouvernement devant les assemblées sont sans équivoque, mais la réalisation intégrale des promesses qu'elles contiennent ne dispense pas pour autant la sidérurgie française d'un effort de tous les instants pour consolider et développer son potentiel de concurrence dans la lutte sévère qui s'annonce.

**LA sidérurgie française est-elle, notamment, assurée : de pouvoir satisfaire à ses besoins actuels de charbons à coke, de mener à bien son programme de modernisation et de développement ?**

CHACUN a présent à l'esprit les plus remarquables des réalisations effectuées ces dernières années. C'est, pour l'avenir, un gage de la sincérité de notre volonté d'aboutir.

Toutefois, l'exécution de ce programme et sa poursuite impliquent un effort financier considérable, qui ne pourra être intégralement réalisé que pour autant que les mesures dont nous venons de parler permettront à notre industrie de trouver les moyens de financement nécessaires à des conditions moins onéreuses qu'actuellement.

Le développement de notre capacité de cokéfaction, en charbons lorrains notamment, est un des aspects essentiels du programme en cours d'exécution. Il s'agit là, en collaboration avec les Charbonnages de France, d'un effort pour assurer aux entreprises sidérurgiques une plus grande régularité d'approvisionnement en coke et pour les libérer, dans toute la mesure du possible et progressivement, de leur dépendance à l'égard de l'étranger.

Il est, d'autre part, exact que nous avons exprimé quelques doutes, au moment des discussions sur le projet de traité, sur l'efficacité des dispositions prévues dans ce texte pour assurer à chacun des pays membres de la communauté sa juste part des ressources totales en combustibles sidérurgiques. C'est vous dire tout le prix que nous attachons au fonctionnement correct des mécanismes relatifs à la mise en commun de ces ressources.

**L'INDUSTRIE sidérurgique française considère-t-elle comme suffisante l'électrification de la voie ferrée Valenciennes-Thionville ou a-t-elle des motifs impérieux de vouloir la réalisation de la Moselle canalisée ?**

LA canalisation de la Moselle et l'électrification de la ligne Valenciennes-Thionville sont deux projets complémentaires. La réalisation du second ne saurait diminuer l'intérêt capital du premier. Si l'aménagement de la Moselle entre Thionville et Coblence pose des problèmes délicats parce qu'il suppose l'accord préalable et le concours technique et financier de trois pays, il ne nous en paraît pas moins indispensable.

Le trafic que cet aménagement rendrait possible et l'abaissement des charges de transports qui en résulterait en justifient la réalisation et permettraient à notre industrie lorraine de bénéficier d'avantages comparables à ceux que les régions industrielles de la Ruhr retirent de leur proximité du Rhin. Cet intérêt a d'ailleurs été reconnu, pour chacune de leurs régions respectives, par les Chambres de commerce de Luxembourg, de Coblence et de Trèves.

**LE vote qui doit intervenir en automne prochain en Sarre serait-il susceptible de constituer un fait nouveau, dans le cas d'un rattachement de l'économie sarroise à l'économie allemande, modifiant l'attitude de la France à l'égard du traité charbon-acier ?**

LE maintien de l'union économique franco-sarroise me paraît essentiel à l'équilibre des puissances à l'intérieur de la communauté non pas seulement pour le charbon et pour l'acier, mais d'un point de vue général. Le pool charbon-acier n'est qu'un premier pas vers l'unité européenne. Si l'on veut qu'il réussisse et qu'il rende possible la réalisation d'une Europe homogène et unie, on doit éviter au départ, et aussi longtemps du moins que l'intégration complète de l'Europe n'est pas réalisée, que l'un des partenaires n'y tienne une place prépondérante, qui risquerait de devenir bientôt exclusive. M. le ministre des Affaires étrangères a, d'ailleurs, fait à ce sujet, le 1er avril, une déclaration qui a eu un grand retentissement et dont la motion présentée par M. le sénateur Maroger et adoptée par le Conseil de la République reprend les termes essentiels : « La France refusera d'accepter pour la Sarre un statut qui ne comporterait pas à la fois l'union économique franco-sarroise, avec les conventions qui sont à sa base, et l'autonomie politique interne. »

**LES régions sidérurgiques du Nord, du Centre et de l'Ouest sont-elles à même de supporter la concurrence allemande ?**

CHAQUE région industrielle a sa vocation propre. La sidérurgie du centre de la France est vouée plus particulièrement à la fabrication d'aciers de qualité à usages spéciaux.

Pour des raisons qui tiennent notamment à sa situation géographique, au coût plus élevé de ses matières premières et d'une main-d'œuvre hautement spécialisée, elle peut paraître moins bien placée, pour ce qui est la concurrence internationale, que la sidérurgie lorraine, par exemple.

Mais il est hors de doute qu'elle peut et doit continuer à tenir, en dépit de l'ouverture du marché commun, la place qu'elle occupe dans

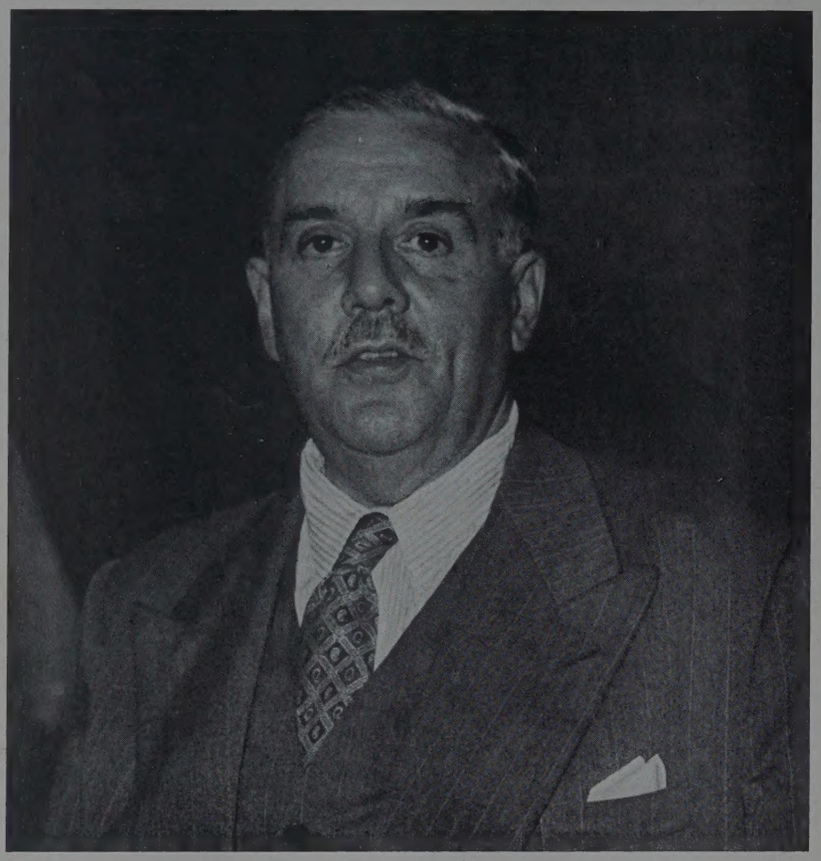

**PIERRE RICARD**

A dépassé à peine la cinquantaine. Ingénieur du corps des mines, était sorti major de l'École polytechnique. Vice-président délégué général du Syndicat des fondeurs de France, M. Ricard fait montre d'un dynamisme et d'un esprit de renouvellement qui le désignent rapidement à l'attention de ses pairs. Premier vice-président du C. N. P. F., il est depuis peu premier vice-président de la Chambre nationale de la sidérurgie française.

l'économie française et internationale, si les moyens lui sont donnés de mener à bien l'effort de reconversion et de spécialisation plus poussée qu'elle est décidée à faire.

Quant aux régions du Nord et de l'Ouest, où sont implantées de puissantes usines sidérurgiques, elles sont assurément plus vulnérables que d'autres à la concurrence extérieure, en raison notamment de leur proximité de la mer, qui constitue un moyen d'accès commode et peu coûteux pour nos concurrents.

Sans doute l'établissement du marché commun suscitera-t-il des orientations nouvelles dans la répartition des débouchés. Mais une productivité accrue et une activité redoublée des services commerciaux devraient permettre d'éviter — sous le bénéfice des mesures que nous attendons du gouvernement, comme je l'ai dit tout à l'heure — que ces nouvelles orientations ne soient prises au détriment d'entreprises qui sont l'origine et la raison d'être des centres les plus actifs de l'industrie métallurgique française de transformation.

**QUE pense-t-on, en France, de la liquidation retardée jusqu'au 31 mars 1953 du comptoir unique de vente des charbons allemands ? Cette liquidation, dans les délais indiqués par Bonn, est-elle compatible avec le fonctionnement correct des organismes du traité ?**

**La déconcentration de l'industrie sidérurgique allemande a-t-elle été réalisée de façon satisfaisante ?**

LA liquidation du D. K. V. et la déconcentration de l'industrie sidérurgique allemande sont deux aspects de la réorganisation décidée, dans l'industrie lourde allemande, à la suite des événements de 1945. Le règlement définitif de cette question, longtemps retardé, se heurte aujourd'hui à des résistances, aisément compréhensibles, qui risquent d'en compromettre l'issue. Je pense, cependant, qu'il est trop tôt pour porter, sur la base des données que l'on possède actuellement, un jugement sur la réalité et l'efficacité de l'action entreprise en vue de résoudre ce problème fort complexe, qui est, au surplus, de la compétence des autorités alliées.

Je vous ai dit qu'à mon avis le succès de la communauté charbon-acier supposait au départ une égalité dans les conditions de la concurrence et un équilibre des puissances à l'intérieur du pool. Aussi longtemps que la volonté de réaliser une unité européenne économique, financière et politique n'aura pas définitivement abouti, aussi longtemps que le sentiment profond d'une unité et d'une solidarité commune entre les Etats européens ne se sera pas substitué à la divergence des ambitions de chacun, il subsistera un risque grave de voir l'œuvre entreprise détournée, volontairement ou non, de ses fins. Voilà ce qu'il faut éviter à tout prix, si l'on veut que le plan Schuman réussisse. Je tiens à dire, une fois de plus, que la sidérurgie française est décidée à faire tout ce qu'il faudra, en collaboration avec les organismes de la communauté, pour que ce plan soit un succès.

# LES GRANDES DATES DU TRAITÉ

TROIS étapes sont prévues à compter de la ratification du traité jusqu'à son application complète :

I. — *La période préparatoire.* Elle a pour but la mise en place des différents organismes qui assureront le fonctionnement du traité. Le premier et le plus important est la Haute Autorité, qui comprendra neuf membres nommés pour six ans (huit choisis par les gouvernements, le neuvième étant élu par cooptation). Date d'entrée en fonction : août 1952 ?

La cour de justice, chargée de régler les litiges survenus à l'occasion de la mise en vigueur du traité, aura sept juges désignés par les gouvernements. Elle se réunira vers août 1952.

Le comité consultatif, composé de trente à cinquante et un représentants des producteurs, travailleurs, utilisateurs et négociants nommés par le conseil des six ministres, sera installé vers septembre-octobre 1952.

L'assemblée sera formée de soixante-dix-huit députés désignés par les parlements nationaux ou élus au suffrage universel direct. (Allemagne : dix-huit ; Belgique : dix ; France : dix-huit ; Italie : dix-huit ; Luxembourg : quatre ; Pays-Bas : dix.) Sa première session se tiendrait vers septembre-octobre 1952.

II. — *Le marché commun*, c'est-à-dire la suppression des droits de douane à l'entrée ou à la sortie et des restrictions quantitatives à la circulation des produits visés, entrerait en vigueur au début de 1953. (Six mois après la première réunion de la Haute Autorité, pour le charbon, le minerai de fer et la ferraille ; huit mois, pour l'acier.)

Ces délais de six et huit mois doivent permettre l'étude et l'adoption des mécanismes de sauvegarde destinés à éviter à l'économie des Etats membres « des troubles fondamentaux et persistants ».

Des mesures particulières seront prises pour le charbon : mécanismes de péréquation pour parer à des déplacements de production précipités et dangereux. Un prélèvement de 1,5 % à la tonne sera opéré sur les productions des pays où les prix de revient moyens sont inférieurs à la moyenne de la communauté. Ce plafond de 1,5 % serait réduit de 20 % chaque année. Les sommes ainsi recueillies, attribuées aux pays défavorisés, leur permettraient de combler la différence des prix de revient, avec, éventuellement, la participation de leur propre gouvernement, sous forme de subventions.

III. — *La période de transition* commencera dès l'établissement du marché commun. Elle prendra fin à l'expiration d'un délai de cinq ans pour le charbon, c'est-à-dire au début de 1958.

Un délai supplémentaire maximum de deux ans a été prévu pour l'acier.

*Au début de 1960 la communauté européenne du charbon et de l'acier sera définitivement établie, et toutes les mesures de sauvegarde de la période transitoire auront disparu à cette date par extinction progressive.*

## LES RÉSERVES DES PARLEMENTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

EN FRANCE. — Les articles 2 et 3 de la loi de ratification votée par la Chambre des députés et les deux motions sénatoriales du 2 avril 1952 font état de certaines revendications essentielles des industries visées par le traité.

a) *Pour l'immédiat.* Les textes votés prévoient : 1° la poursuite des investissements inscrits au Fonds de modernisation et d'équipement ; 2° la présentation au parlement de lois-programmes concernant en particulier la région du Centre-Midi, le développement de la production d'acier Martin, les transports et la canalisation de la Moselle ainsi que l'étude du canal du Nord-Est, l'électrification des voies ferrées et l'augmentation de la capacité de cokéfaction des charbons lorrains ; 3° l'alignement, pour tous les emprunts contractés par les entreprises sidérurgiques entre le 1er janvier 1947 et la date de ratification du traité, des conditions de prêts sur celles consenties aux entreprises nationalisées (4,5 % au lieu de 7 %).

b) *Dès l'entrée en fonction de la Haute Autorité :* l'harmonisation des charges fiscales, sociales et de transport actuellement appliquées en France avec ces mêmes charges telles qu'elles existent en Allemagne.

c) *Pour l'ouverture du marché commun :* une réserve formelle ayant trait à l'ouverture des frontières, qui ne devrait pas se faire quasi automatiquement après un délai de six ou huit mois, comme le stipule le traité, mais après examen par le parlement de la date la plus opportune.

d) *Pendant la période de fonctionnement du traité.* Le traité confère à la Haute Autorité, en période de pénurie, des pouvoirs de répartition étendus. Députés et sénateurs estiment que la répartition devrait se faire compte tenu des besoins réels, sans référence à la situation existante au moment de la signature du traité.

Le traité peut être étendu : soit par l'adjonction de nouvelles catégories de produits, soit par admission de nouveaux Etats. Dans les deux cas, l'article 98 du traité déclare que les décisions ne peuvent être prises que par le conseil des six ministres statuant à l'unanimité. Le Sénat français demande la « consultation préalable du parlement » avant tout vote de cette nature du représentant de la France au conseil. Il s'agit essentiellement de permettre au parlement de faire valoir ses réserves à l'égard d'une éventuelle intégration de l'Allemagne orientale.

e) *Le problème sarrois.* Le Sénat a donné son accord au traité à la condition que la France refusera d'accepter pour la Sarre un statut ne comportant pas à la fois l'union économique franco-sarroise et l'autonomie politique interne de la Sarre. M. Robert Schuman a précisé : « L'Etat sarrois passera sous un contrôle européen supra-national uniquement en ce qui concerne ses relations extérieures... mais il n'y aura aucune intervention de cet organisme européen dans les affaires intérieures ni en ce qui concerne les mines ni en ce qui concerne l'ensemble de l'économie sarroise. »

Le ministre des Affaires étrangères a, en outre, affirmé que nul événement à venir, notamment l'unification de l'Allemagne « ne modifierait la représentation numérique » des Etats à l'assemblée des soixante-dix-huit députés.

EN ALLEMAGNE. — Le parlement allemand demande à son gouvernement de prendre en considération les besoins d'investissements de la sidérurgie et le règlement de la vente du charbon ; de faire préciser que la haute commission alliée et l'office de sécurité militaire cesseront leur activité de contrôle de la production et de la capacité de production dans l'industrie sidérurgique ; de veiller à ce que, après l'entrée en vigueur du traité, les dispositions en liaison avec la loi n° 27 (loi alliée emportant la décartellisation et la déconcentration de l'industrie lourde) ne s'opposent pas au groupement, autorisé par le traité, d'entreprises de charbonnages ou sidérurgiques ; de faire préciser que Berlin-Ouest participe au traité et, éventuellement, en cas de réunification de l'Allemagne, l'ensemble du territoire, en tenant compte de la modification apportée à la situation ; enfin de poursuivre ses efforts en vue de maintenir les droits de l'Allemagne sur la Sarre.

Sur le prix de revient des produis allemands, M. Adenauer a dit : « Il apparaît exclu que l'Allemagne se trouve avoir des coûts de production parmi les plus élevés de la communauté... » Ce qui peut se traduire par la conviction que ces coûts seront parmi les plus bas.

D'autant que, a-t-il précisé, « dès les discussions fondamentales du traité concernant le développement des régions et des entreprises économiques les mieux placées, nous avons reçu au sujet des investissements (décidés par la Haute Autorité) des apaisements satisfaisants ».

Quant à la question sarroise, qui constitue un des gros obstacles à un rapprochement franco-allemand, M. Ollenhauer, leader de l'opposition social-démocrate, a ainsi défini l'attitude de son groupe : « L'Allemagne doit exiger immédiatement une nouvelle Constitution et éviter qu'il soit question d'européanisation dans cette affaire. »

Comment, sur ce point particulier et essentiel, concilier les thèses françaises et allemandes ? Il est bien clair que l'ultime position de repli de la France touchant le statut futur de la Sarre réside dans l'européanisation, toute autre solution relevant de la politique du « chien crevé au fil de l'eau ».

EN BELGIQUE. — Les réserves exprimées par le Sénat belge se réfèrent surtout aux charbonnages, pour lesquels des remembrements, fusions et absorptions totales ou partielles sont d'ailleurs en cours de réalisation dans les bassins du Borinage, du Centre, de Charleroi et de Liège.

M. Duvieusart, ministre des Affaires économiques, a déclaré : « Il n'y aura pas de mise en position difficile de la sidérurgie belge, je ne puis vous en dire davantage. » Ce qui signifie, d'évidence, que la sidérurgie belge pense tirer de sérieux profits du traité... et justifie les appréhensions de nos métallurgistes du Nord.

Les conditions que le Sénat belge juge nécessaires pour que l'application du traité soit conforme à ses objectifs sont :

1° Un équilibre satisfaisant des salaires et des charges sociales entre les industries visées des Etats membres ;

2° La possibilité de recourir à la cour de justice dans tous les cas « où existent des éléments sérieux faisant présager des troubles fondamentaux pour l'économie d'un Etat » ;

3° La nécessité d'une convertibilité des monnaies et d'une politique monétaire concertée entre les membres de la communauté ;

4° La nécessité d'un abaissement des tarifs douaniers sur les produits finis et demi-finis, dont les prix de revient seront modifiés par la mise en application du traité.

*(A suivre.)*

### LA HAUTE AUTORITÉ

La Haute Autorité du plan Schuman a commencé ses travaux le 10 août à Luxembourg. Formée de huit membres désignés par accord des gouvernements intéressés, le neuvième étant coopté, elle est ainsi composée : MM. Jean Monnet, président ; Franz Etzel, vice-président ; Albert Coppe, deuxième vice-président ; Léon Daum, Paul Finet, Elzo Giacchero, Hinz Potthoff, Dirk Spicrenburg, Albert Wehrer.

M. Massilo Pilotti a été nommé président de la cour de justice.

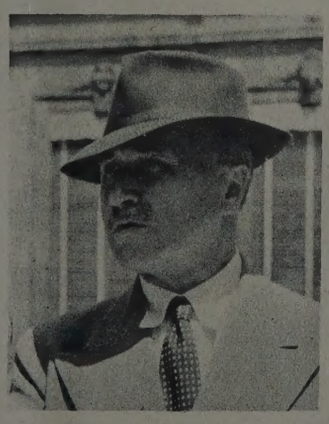

**JEAN MONNET**

Président de la Haute Autorité qui assurera l'exécution du traité charbon-acier. Après ses études, assume les fonctions de secrétaire général adjoint à la S. D. N., restaure les finances chinoises et dirige des banques en France et en Amérique du Nord. Commissaire général du Plan après la seconde guerre mondiale, il a coordonné le rééquipement et la modernisation de l'économie française.

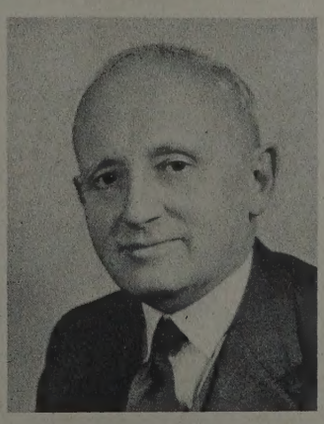

**LÉON DAUM**

Délégué de la France à la Haute Autorité. Polytechnicien du corps des mines, il est président de la Sollac, vice-président directeur général de la Compagnie des Forges de la marine et d'Homécourt, administrateur de la Société luxembourgeoise Hadir et de la Société sarroise des Forges et Aciéries de Dilling. A ces titres et fonctions s'ajoutent ceux de **président du Comité directeur de l'Association technique de la sidérurgie française, organisme chargé d'étudier et de faciliter la modernisation des usines.**

Issu d'une vieille famille nancéienne. Son frère, colonel d'aviation, cristallier notoire et résistant, a été victime des Allemands pendant l'occupation.

Léon Daum est allié, par son épouse, à la famille Poincaré.

Débute comme ingénieur des mines dans le Nord. Appelé auprès du maréchal Lyautey pour organiser la prospection minière au Maroc. Attaché à la mission interalliée de contrôle des usines et des mines, Léon Daum y fait ses premières armes comme négociateur international.

Théodore Laurent s'assure ses services à la « Marine Homécourt » et le nomme bientôt directeur général. Après la guerre de 1939-1945 Léon Daum représente l'industrie lourde française à l'O. E. C. E. (comme expert). Il sera également, à Genève, président du Comité de l'acier à la commission économique, pour l'Europe, des Nations Unies.

Commandeur de la Légion d'honneur.

Léon Daum consacre ses instants de loisir à la musique et à la lecture des bons auteurs. Bibliophile, il aime et connaît les reliures, les papiers, la typographie de valeur.

# Invitation au Voyage

# BELGIQUE

## TERRE D'ART, DE TRADITIONS, DE TRAVAIL

Le cœur de Bruxelles bat entre deux gares : celle du Nord et celle du Midi. Rien de plus justifié. La Belgique tout entière a bâti sa prospérité sur sa situation géographique au carrefour des grandes voies reliant le Nord et le Midi de l'Europe.

Bruxelles rutile de lumières. Ses magasins, ses restaurants, ses rues ont de l'animation et de la gaîté. Les étalages croulent de marchandises ; les cafés, les cinémas, les théâtres regorgent de clients et dans les artères centrales les enseignes au néon rivalisent avec celles de Piccadilly Circus à Londres ou de la place du Dôme à Milan.

Tout à côté s'ouvrent les rues aux vocables anciens : Notre-Dame-du-Sommeil, le Rossignol, les Tabellions, les Six-Jetons, le Vautour, le Miroir... Les endroits pittoresques ne manquent pas, non plus que les estaminets, sièges de sociétés de tir à l'arbalète, de boules, qui s'enorgueillissent de parrainages illustres : rois, princes, bourgmestres.

Ces derniers n'étaient pas de minces personnages. Leurs demeures en témoignent, comme la place de l'Hôtel-de-Ville, extraordinaire fête de la pierre ciselée, qui évoque autant l'art de la dentellière ou du joaillier que celui du sculpteur.

### DES PLAINES CÔTIÈRES AUX ARDENNES, DES VILLES PARMI LES PLUS VIEILLES DE LA VIEILLE EUROPE

Bruxelles n'est pas toute la Belgique. Les grands centres d'industrie et de commerce pullulent dans ce pays. Au premier rang vient Anvers, qui, avec ses quelque 30 millions de tonnes de trafic annuel, se classe parmi les premiers ports mondiaux. Toutes les grandes lignes de navigation s'y arrêtent, et la France, l'Allemagne, la Suisse utilisent largement les installations modernes d'Anvers.

Cette ville a un lointain passé, riche de souvenirs. Rubens lui a légué un merveilleux héritage artistique, et sa cathédrale, voisinant avec le gratte-ciel qui domine les vieux quartiers et le port, est une des plus belles du Nord.

Mais pas plus que Bruxelles, où l'on trouve cependant dans les musées de magnifiques chefs-d'œuvre de l'école flamande — *la Chute d'Icare* est un des sommets de la peinture — Anvers ne peut prétendre représenter toutes les formes de la vie intellectuelle et artistique belge. Il faut avoir vu Bruges, son béguinage, ses canaux peuplés de cygnes, ses vieilles et nobles demeures. Et comment omettre Gand, l'ancienne et complexe capitale du comté des Flandres, fière de son château, de ses vastes églises, de ses maisons des corporations, de *l'Adoration de l'Agneau*, des frères Van Eyck, et de ses modernes usines !

Liège, patrie d'André Grétry et de César Franck, a son palais des princes-évêques, son fameux Perron, symbole des libertés communales tout comme les beffrois de Flandre, de Hainaut et d'Artois. Malines mérite une lente visite, comme Courtrai et Tournai.

Les châteaux historiques sont souvent remarquables, par exemple, Belœil, résidence des princes de Ligne, Veves, Beersel, Attre, Chimay, demeure préférée de Charles le Téméraire, Gaesbeck...

L'opinion prévaut que la Belgique est un pays sans relief. Si le reproche est valable dans la partie nord — ce qui n'empêche pas le littoral belge d'avoir un charme propre dû à la qualité de sa lumière — il ne saurait s'appliquer à l'Ardenne, où les vallées sont très nombreuses.

Celles de l'Ambleve, de l'Ourthe, de la Meuse, de la Sambre sont fort belles, et les grottes de Han ont une renommée européenne.

On a l'impression à Bruxelles de séjourner dans une ville française. N'est-ce pas en Wallonie qu'est né le plus ancien poème de langue française, la *Cantilène de Sainte-Eulalie* ? Froissart et Commines étaient Belges comme Jean Lemaire, qui annonçait Marot.

La Belgique n'existait pas à cette époque. Partie intégrante de l'empire de Charlemagne, le traité de Verdun l'avait divisée, en 843, entre l'Allemagne et la France. Au reste, l'union était assez difficile à réaliser entre des populations hétérogènes vivant sur un sol qui n'offrait pas de bases à une unité géographique. Les ducs de Bourgogne s'y essayèrent avec succès. Mais, par le jeu des alliances matrimoniales, la Belgique échut par la suite à la maison d'Autriche, rivale de la maison de France, dont les rois aspiraient à retrouver les limites de l'ancienne Gaule. La Révolution permit d'atteindre ce but longtemps convoité. La Belgique fut intégrée à la France. Acquisition éphémère : après la défaite, Metternich et l'Angleterre créèrent le royaume des Pays-Bas, où étaient réunies la Belgique et la Hollande. Là encore, ce fut un échec. C'était une anticipation de Benelux, prématurée au goût des Belges, qui, dès 1830, s'affranchirent, les armes à la main, de la tutelle hollandaise.

Le 21 juillet 1831, Léopold Ier, roi des Belges, prêtait serment à la constitution du nouvel Etat issu de ce coup de force. Plus tard, des conventions spéciales ont fait entrer le grand-duché de Luxembourg dans la sphère économique belge.

### LA BELGIQUE DOIT A L'EFFORT DE SON PEUPLE D'ÊTRE LA SEPTIÈME PUISSANCE INDUSTRIELLE DU MONDE

Aujourd'hui, la Belgique, avec moins de 9 millions d'habitants et 30.000 kilomètres carrés (à peine plus du vingtième de la superficie de la France), est la septième puissance industrielle mondiale, devançant beaucoup de pays infiniment plus peuplés.

Le sens du commerce, l'initiative privée, le goût du travail bien fait en sont les raisons. Car, sauf sa bonne situation géographique, la Belgique n'a pas de ressources naturelles. La seule qu'elle possède sur son territoire métropolitain, le charbon, est d'une exploitation assez difficile en raison de la nature de ses gisements. (Exception doit être faite pour le riche bassin de la Campine.)

D'autre part, si la population belge est travailleuse, elle est aussi terriblement dense. Elle a su jadis fertiliser au maximum, grâce à un labeur incessant et à beaucoup d'ingéniosité, un sol ingrat. On a pu rapprocher à cet égard l'exemple flamand de l'exemple chinois. Dans l'un et l'autre cas, un travail patient a transformé le pays. Mais l'agriculture, en dépit des victoires qu'elle avait remportées, ne pouvait suffire à employer et à nourrir un peuple prolifique. D'où la nécessité de développer l'industrie et le commerce. Aujourd'hui, 16 à 17 % seulement des Belges tirent leurs revenus de l'agriculture, 50 % vivent directement ou indirectement de l'industrie, et celle-ci doit exporter la moitié de sa production pour payer les matières premières qui lui sont indispensables et le complément de nourriture que ne peut fournir la terre belge.

Cette obligation d'exporter et de commercer, qui ne se retrouve à un tel degré dans aucun autre pays, est le trait le plus marquant de l'économie belge et explique en grande partie la politique générale du pays. La Belgique a essentiellement à vendre son travail. Elle importe des matières premières, les élabore, en fait des demi-produits ou des produits finis, qu'elle exporte. Il lui faut donc une monnaie solide, ni trop forte afin d'éviter qu'elle ne s'oppose à une attitude

La prospérité que connut Bruges durant tout le moyen âge déclina avec l'ensablement de son port. De cette splendeur ancienne la ville conserve en témoignage de nobles demeures qui baignent dans de tranquilles canaux. Au fond, à gauche, le beffroi.

compétitive sur les marchés étrangers, ni faible parce que, dans ce cas, elle paierait un prix excessif ses matières premières.

La Belgique d'après guerre a fondé son relèvement sur deux idées de base : stabilité monétaire et intervention aussi limitée que possible de l'Etat, afin de faire jouer au maximum le stimulant de l'effort individuel. L'assainissement de la monnaie fut réalisé grâce à une véritable opération chirurgicale. 60 % de l'argent en circulation étaient bloqués définitivement ; 40 % l'étaient à titre temporaire et ne furent distribués qu'avec parcimonie. Mais dans le même temps le pays était saturé de vivres, des biens de consommation et des matières premières utiles... Un effort considérable fut accompli à l'exportation pour équilibrer immédiatement la balance des comptes et prendre sur les marchés étrangers sevrés de marchandises une place de premier rang.

Cette politique a porté ses fruits. Les exportations de l'union belgo-luxembourgeoise ont plus que doublé en cinq ans.

Les principaux secteurs de la production industrielle belge sont la sidérurgie, les constructions mécaniques et électriques, les textiles et l'industrie chimique.

L'union belgo-luxembourgeoise produit 8 millions de tonnes de fonte, presque totalement transformées en acier puis en produits demi-finis ou finis. Le charbon est en majeure partie fourni par les mines belges, mais le minerai de fer doit être importé de France ou de Suède.

Les constructions mécaniques, dont les exportations atteignent, en valeur, 30 % des exportations totales belges, absorbent la majeure partie de la production sidérurgique.

Bien que la laine et les fibres artificielles aient leur domaine, la force des textiles belges réside dans l'industrie du coton. Sa capacité de production atteint 2 % de la production mondiale.

Enfin, l'industrie chimique a pris des positions très solides, qu'elle s'efforce avec habileté et bonheur à développer.

Le dogme de la prospérité suppose un monde en paix, ouvert aux échanges. Toute restriction au commerce se répercute immédiatement ou médiatement dans l'énorme usine d'outre-Quiévrain. Aussi n'a-t-elle pas hésité à transférer à ses clients impécunieux le bénéfice des dollars Marshall qui leur permettaient de continuer leurs achats malgré la pénurie générale de francs belges. La disparition de l'aide Marshall pose incontestablement un problème inflationniste. La Belgique ne veut pas s'y arrêter encore. Ses crédits exceptionnels en dollars, provenant en grande partie du Congo, lui permettent de conserver avec l'Amérique des relations commerciales plus favorables que celles de l'ensemble des autres pays européens. Mais il y a là un élément de déséquilibre qui se répercute dans la balance générale de l'Union européenne des paiements.

## DE L'ACTUEL BENELUX A L'EUROPE FUTURE

Cependant, la Belgique coopère activement à l'unification européenne. Avec les Pays-Bas et le Luxembourg, c'est elle qui a montré la voie, après la guerre, en posant le principe de la création de Benelux.

Benelux en est encore au stade de la préunion. Le stade de l'unification des tarifs douaniers à l'égard des pays tiers et de la suppression des droits de douane entre les trois pays membres est dépassé. Depuis un an, l'unification des droits d'accise et de transmission est réalisée.

Les difficultés qui s'opposent à l'union complète restent grandes. Il s'agit en particulier de rendre convertibles les différentes monnaies, d'harmoniser le commerce extérieur des Pays-Bas et de l'union belgo-luxembourgeoise ainsi que les conditions de travail (les salaires belges sont beaucoup plus élevés que les salaires hollandais). Cela suppose la création d'un fonds commun de changes. La Belgique se montre réticente. La balance commerciale des Pays-Bas est en effet en déficit chronique depuis la fin de la guerre. Mais depuis quelque temps la Hollande semble se rapprocher du point de vue belge. Elle a abandonné son dirigisme intransigeant, amélioré sa balance commerciale, admis des hausses de salaires.

D'autres problèmes restent à l'étude et font l'objet de pourparlers. Il s'agit surtout des voies navigables, chacun des partenaires étant soucieux de préserver son propre avenir. Mais si la prudence est de règle, si nul ne veut abandonner sans contre-partie au profit de [illegible] des positions avantageuses, dans tous les cas, face à face des gens réalistes et qui savent [illegible] inutilement dans des querelles sans

Capitale bilingue, ville moderne qui flamboie chaque soir aux feux du néon, Bruxelles possède également quartiers anciens et calmes aimés du flâneur, comme les rues et le square avoisinant l'église du Sablon

La citadelle de Namur domine de ses remparts la Meuse paisible, que franchit un vieux pont de pierre.

des plus grands ports du monde, débouché naturel de l'Europe du Nord-Ouest, Anvers aussi une cité d'art qui s'enorgueillit d'avoir compté Rubens au nombre de ses bourgeois. — le littoral sablonneux un chapelet de stations balnéaires s'égrène le long de la côte.

# EFFORTS BELGES POUR LE TOURISME

SIMPLIFICATION DES FORMALITÉS : un passeport, même périmé, sans visa, ou une simple carte d'identité pour les Français ; les automobiles, motocyclettes, etc., sont admises en franchise totale des droits d'entrée moyennant une caution ou sur production d'un triptyque ou d'un carnet de passage en douane. Le permis de conduire français suffit. La police d'assurances n'est pas obligatoire.

AVANTAGES AUX AUTOMOBILISTES. Le Touring secours et le Réseau S. O. S. viennent en aide aux automobilistes étrangers en cas de panne ou d'accident.

Une ristourne de 2 francs belges par litre (14 francs français) est accordée, du 1er avril au 30 septembre, aux touristes sur le prix de l'essence pour une quantité maximum de 20 litres par jour et pour un séjour d'au moins trois jours.

VISITES DOUANIÈRES : [illegible]

DEVISES. On emporte ce que l'on veut et l'on exporte librement billets et monnaies belges, luxembourgeois ou étrangers à concurrence de l'équivalent de 10.000 francs belges (70.000 francs français).

CHEMINS DE FER. Dans toutes les gares belges sont délivrés des abonnements de 5 et de 10 jours, valables sur tout le réseau de la Société nationale des chemins de fer belges. Se munir d'une photographie d'identité.

L'abonnement de 5 jours coûte 450 francs belges en 1re, 600 francs en 2e, 350 francs en 3e (soit en francs français, 5.950, 4.200 et 2.450. Pour 10 jours : 1.200 francs belges, 850 et 500 francs (soit en francs français, 9.450, 5.950 et 3.500).

Réduction sur les billets aller-retour.

Les enfants de 4 ans voyagent gratuitement. De 4 à 10 ans, ils paient 50 % du tarif.

Facilités pour les voyages en groupes.

Dans les grands trains internationaux les visites douanières se font pendant le voyage, sans arrêt aux gares frontières.

POUR LES JEUNES. Réductions accordées pour les groupes de dix élèves ou étudiants (sans limite d'âge).

Les « voyages scolaires belgo-luxembourgeois », 23, rue Henri-Wafelaerts, à Bruxelles, s'occupent de l'hébergement des groupes scolaires, boy-scouts, guide-girls, étudiants, etc.

Auberges de la jeunesse, auberges des Amis de la nature, gîtes d'étapes, Étapes de la route sont répandus dans toute la Belgique. Pour y être admis, s'adresser à l'Union française des Auberges de la jeunesse, 140, boulevard Haussmann, Paris (9e).

POUR LES CAMPEURS. Le Touring-Club de Belgique, 44, rue de la Loi, à Bruxelles, fournit tous renseignements concernant les conditions d'accès aux terrains. Ceux-ci sont nombreux dans toutes les provinces. Le Commissariat belge au tourisme, 14, rue du 4-Septembre, à Paris, en donne la liste détaillée.

MANIFESTATIONS TOURISTIQUES. Etalées tout au long de l'année, elles sont particulièrement abondantes en été. Fêtes folkloriques, kermesses, pèlerinages, rallyes sportifs, processions, concours hippiques, expositions de peinture, illuminations, fêtes de nuit, danses, festivals de musique, cortèges historiques se succèdent presque sans interruption sur l'ensemble du territoire. Au mois d'août, c'est le jeu du Saint-Sang à Bruges, les concours de nage, de tennis, de yachting, de chars à voile d'Ostende, les concerts à Malines, les bénédictions de la mer sur toute la côte, le mariage des géants d'Ath, la semaine de chasse et de gastronomie à La Roche en Luxembourg, etc., et septembre est à peine moins riche en festivités de tous ordres.

HOTELS. Le Commissariat général au tourisme veille à l'application du statut légal concernant le confort et les prix des hôtels. Les tarifs s'échelonnent de 700 francs français pour la pension complète par jour et par personne jusqu'à 3.000 francs dans les établissements de luxe, le prix moyen s'établissant à 1.500 francs environ. Les chambres valent en moyenne 500 à 600 francs.

Le Commissariat belge au tourisme, 14, rue du 4-Septembre, à Paris, fournit gratuitement la liste des hôtels classés avec leurs barèmes.

L'appellation d' « hommes-grenouilles » s'applique mal, il faut en convenir, à ces plongeurs se déplaçant dans l'atmosphère liquide avec l'élégante majesté de planeurs. — **Ci-dessus :** le commissaire général de la marine G. B... et Mme M... en plongée. (Phot. de l'auteur.) — **Ci-dessous :** burin et marteau en main, notre collaborateur, Philippe Diolé, s'apprête à prélever des échantillons archéologiques.

**Ci-dessus :** à faible profondeur, l'auteur de l'article s'
des trirèmes englouties ; il leur arrive de visiter des ép

# LA MER EST UN MUSÉE

PHILIPPE DIOLÉ, qui sous le titre « l'Aventure sous-marine » nous a donné l'an dernier le premier livre d'ensemble sur l'exploration des profondeurs de la mer, vient de publier aux Editions Albin Michel « Promenades d'archéologie sous-marine », premier ouvrage consacré à la recherche des épaves et des ports antiques. Nous lui avons demandé, pour les lecteurs de « France-Illustration », cette étude sur l'exploration et l'archéologie sous-marines.

Tous les jeunes gens qui, en cette saison, explorent les calanques de la Côte d'Azur et écarquillent les yeux dans l'eau bleue, à la recherche de poissons, hélas ! de plus en plus rares, savent-ils qu'ils pratiquent un sport vieux déjà d'une quinzaine d'années ? C'est en 1936 en effet que Jacques-Yves Cousteau, qui était à l'époque officier à bord du *Condorcet*, inventa la chasse sous-marine. Son premier fusil était une arbalète à caoutchouc qui lançait des tringles à rideau. La chance a voulu que Philippe Tailliez fût lui aussi désigné pour le *Condorcet* : deux passionnés de la mer se trouvaient réunis. Cousteau avait un fusil, Tailliez eut une camera sous-marine : il mit un appareil dans un pot de confitures. Tels furent les modestes débuts de la conquête de la mer dont nous recueillons aujourd'hui les fruits.

## LES PREMIÈRES VISITES SOUS-MARINES

Je me rappelle les temps héroïques où regarder dans l'eau était déjà un miracle : il s'agissait moins de tuer que de contempler un monde qui n'était pas seulement celui des poissons, mais un univers d'eau et de roches tapissées de merveilles colorées. Nous avions de pauvres lunettes, des binoculaires, des lunettes Fernez... J'ai gardé longtemps des lunettes de chauffeur d'auto 1900, curieusement bordées de velours vert et qui me laissaient autour des yeux un cerne de moribond ou de héros épuisé par ses performances. Nous ne demandions à ces accessoires de fortune que de nous montrer un pays inconnu.

Ce pays, nous le contemplions de haut. Parfois, retenant notre souffle, nous faisions une brève visite à quelques mètres de fond, remontant à la fois à la surface un poisson frémissant et une image indécise de grotte bleue, d'algues roses, de sable blanc. Nous attendions un deuxième miracle qui nous permît de vivre à loisir au cœur de la mer entrevue. Ce miracle s'est produit. Grâce toujours à J.-Y. Cousteau, nous possédons aujourd'hui un scaphandre autonome léger qui permet de descendre jusqu'à 45 mètres — plus exceptionnellement, à 90 mètres — et dont l'apprentissage et l'emploi sont également faciles. Le tourisme sous-marin est aujourd'hui permis à la plupart de nos contemporains. Il ne s'agit pour eux que de fixer sur leur dos une ou deux bouteilles d'air comprimé, d'aspirer cet air par un embout de caoutchouc serré dans les dents, de se lester de trois ou quatre kilos de plomb à la ceinture, et, une fois passée la légère appréhension du noviciat, la mer est à eux.

Que faire d'un si beau cadeau ? S'en enchanter d'abord. Car dans la mer tout est enchantement. Le corps du plongeur lui-même, libéré de la pesanteur, plane dans un ciel liquide : l'eau secourable le porte au-dessus de l'abîme. Chacun de ses gestes décrit inconsciemment une figure de ballet et son souffle fait monter au-dessus de lui une colonne de perles. Cousteau et moi-même n'avons cessé — en vain d'ailleurs — de protester contre l'absurde nom d'homme-

ur un rocher pour tracer à loisir un croquis. — Les chercheurs sous-marins ne rencontrent pas toujours récentes, d'où n'est pas encore banni tout souvenir sinistre, tel le vaisseau fantôme où nous voyons, sous, pénétrer un plongeur. (Phot. G. E. R. S.)

Les prospections archéologiques effectuées dans le port antique de Cherchell ont révélé l'importance économique qu'il revêtait dans la « Mare Nostrum » des Romains. (Phot. de l'auteur.)

Sur ce fragment de lampe antique trouvé à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), la silhouette d'une sirène dominant un pêcheur fait resurgir des souvenirs homériques. (Phot. Beaucaire.) — **Ci-dessous :** ce bouchon fermait une des amphores à vin trouvées dans l'épave d'Anthéor. On y peut lire encore la marque du producteur : M. C. Lass(ius). (Phot. Chardel.)

Deux hôtes des mers bien armés pour se défendre contre un agresseur éventuel : **ci-dessus,** une raie torpille, aux redoutables décharges électriques. (Phot. G. Beuchat). — **Ci-dessous :** la raie pastenague, à qui son aiguillon permettra peut-être d'échapper au plongeur qui la poursuit.

st également à Fos-sur-Mer qu'a été retrouvée cette belle tête en ivoire d'Aphrodite, de style hellénistique, datant du Ier siècle avant J.-C. (Phot. Beaucaire.)

nouille par lequel on prétend désigner l'homme
s-marin du XXe siècle, ce « corps glorieux ». Un
e n'est pas une grenouille.
ranchir le miroir de la surface, c'est accéder, en
diterranée du moins, à un décor théâtral de rocs et
umières. Mais ces rocs ne sont pas nus, toute une
ne d'animaux fixés les habillent, prodiguant les
nes et les couleurs qui, sur terre, sont réservées
plantes et aux fleurs : des gorgones échevelées,
botrylles rouges, des actinies mauves, des ascidies
flées comme des fruits...
a lumière, prise dans un piège de cristal, multiplie
effets que jamais music-hall n'inventa : caressant
ifice des grottes marines, les inondant d'une clarté
semble venir d'un soupirail ou de la lune, elle se
parfois en longs rayons d'argent qui paraissent
rés au plus profond de la mer.

## LA SORBONNE DANS L'EAU

La naïve admiration que les touristes sous-marins vouent à leurs grottes, à leurs « tombants », à leurs cirques et à leurs couloirs immergés n'est peut-être pas sans rapport avec les sentiments que M. Perrichon éprouvait devant le mont Blanc. Qu'importe ! La plongée n'est pas seulement ce jeu pour scaphandrier du dimanche, c'est aussi pour l'homme un nouvel instrument de la connaissance. Nombreuses sont les sciences qui peuvent en tirer un immédiat profit : la géologie, la biologie marine, l'océanographie, l'algologie...

La mer ne s'ouvre pas seulement aux sportifs ou aux simples curieux, mais aux savants, aux chercheurs, à la Sorbonne. M. Pierre Drach, professeur de zoologie à la Sorbonne et plongeur de longue date, vient de descendre à 70 mètres de fond en mer Rouge, parmi les requins, pour étudier la formation des grands massifs coralliens.

Le scaphandre autonome n'est pas seulement devenu l'instrument de recherches le plus fructueux des sciences naturelles, le voici maintenant promu au rang d'auxiliaire des sciences humaines, instrument décisif de l'archéologie et de l'histoire, et appelé sans doute à bouleverser l'une et l'autre. La mer garde en effet beaucoup plus fidèlement qu'on ne le supposait tout ce que les hommes y ont laissé s'engloutir depuis des millénaires : bateaux avec leur cargaison, amphores dont le bouchon porte encore la marque du négociant, chefs-d'œuvre de bronze ou de marbre victimes des naufrages ou des iconoclastes.

Tout cela gît encore au fond de l'eau et n'est plus désormais inaccessible.

**Ci-dessus :** ce « ciel liquide », qui semble chargé de lourds nuages, c'est en réalité la surface de la mer vue du fond. **Ci-dessous :** le sol sous-marin, tapisserie vivante de colonies animales. (Phot. Ph. Diolé.)

**Ci-dessus :** une plongeuse récoltant des coralliaires. (Phot. Diolé.) — **Ci-dessous :** Philippe Tailliez, qui fut l'un des pionniers de l'archéologie sous-marine, a fixé cette image de poissons sur une épave.

## LA MER EST UN MUSÉE

La plupart des bronzes grecs que possèdent les musées viennent de la mer : l'*Ephèbe* d'Anticythère, le grand *Zeus* de l'Artémision, l'*Hermès* de Marathon furent autant de pêches miraculeuses.

Mais voici que le temps des pêches, où le hasard tenait la plus large part, touche à sa fin : des recherches sous-marines systématiques sont désormais possibles, une archéologie nouvelle définit peu à peu sa technique et son programme tout au long des côtes de la Méditerranée.

Le nombre des plongeurs est encore infime, les fonds qu'ils ont visités sont bien peu nombreux, mais déjà nous pouvons avoir la certitude que la richesse archéologique de la mer est considérable, presque égale à sa richesse biologique.

Nous disposons dès maintenant de cinq épaves romaines, et pour certaines d'entre elles nous connaissons à peu près leur histoire, nous leur avons arraché la plupart de leurs secrets.

Dans le domaine de l'archéologie sous-marine, la France, dès longtemps, avait montré l'exemple, puisque c'est avant la guerre de 1914 (de 1908 à 1913) que fut fouillée par les soins d'un de nos archéologues, M. Merlin, une épave antique sombrée par 40 mètres de fond au large des côtes de Tunisie, en face du port de Mahdia. Cette première expérience, dont le succès et l'ampleur n'ont pas encore été dépassés, a permis de recueillir assez de bronzes et de marbres pour emplir six salles du musée de Tunis. La chance a voulu en effet que ce bateau fût chargé des œuvres d'art prises à Athènes par Sylla. La mer nous avait gardé ce butin dans une coque relativement intacte après deux mille ans passés dans l'eau et dans la vase au voisinage des éponges et des mérous du golfe des Syrtes. Les lourdes ancres de plomb mouillées du côté de terre, les trop lourdes colonnes de marbre entassées sur le pont racontaient encore les raisons et les péripéties du naufrage. Des naufragés mêmes il restait quelques ossements.

## DES ÉPAVES VIEILLES DE 2.000 ANS

Toutes les épaves antiques ne sont pas aussi éloquentes. Celle d'Anthéor, dont il a été beaucoup parlé depuis quatre ans, était chargée de ce célèbre vin de Campanie dont les Gaulois étaient friands. Son malheur fut d'être trop accessible : elle a été beaucoup bouleversée par des curieux, sans grand profit. Elle contenait deux mille à trois mille amphores, bouchées par un disque de pouzzolane où se voyait encore la marque du producteur. Celui-ci a été identifié : il s'agit d'un viticulteur de Pompéi ; son bateau a sombré au large des côtes de Provence vers 80 avant Jésus-Christ.

Il est, en Méditerranée, au large de nos côtes, dans les eaux italiennes — à Albenga, notamment — ou grecques — à l'Artémision par exemple — bien d'autres épaves visitées, entrevues ou soupçonnées. Ce sont autant de promesses qui ne sauraient tarder à se réaliser. Mais il en est d'autres aussi. Au voisinage de certains ports la mer calme recèle des vestiges souvent aisément accessibles et dont la valeur esthétique peut se doubler d'un intérêt historique. Il y a là pour les archéologues un nouveau champ d'investigations, dont les perspectives rejoignent celles de l'histoire. C'est ainsi que l'hiver dernier il a été possible de remonter devant le port de Saint-Tropez des fragments de marbre de Carrare, tronçons de colonne, architrave, linteau, de dimensions considérables puisqu'un de ces morceaux atteignait 38 tonnes. Il semble que ces éléments architecturaux étaient destinés au temple de Narbonne, le seul temple en marbre de toute la Gaule.

Enfin, certains ports qui ont connu dans le passé une grande activité peuvent livrer de précieuses indications s'ils n'ont pas été trop profondément bouleversés par les ingénieurs modernes. C'est ainsi qu'il m'a été possible de reconnaître le tracé du port antique de Cherchell, qui fut sous Juba II le grand port d'exportation du blé en Afrique romaine et dont l'ampleur avait été quelque peu sous-estimée. Le site de Fos-sur-Mer, fouillé par le docteur Beaucaire, a révélé des documents archéologiques précieux et quelques chefs-d'œuvre.

Les exemples les plus récents montrent que l'archéologie sous-marine est inséparable de l'archéologie terrestre, qu'elle veut des efforts analogues et une prudence égale, qu'elle s'appuie sur les mêmes disciplines annexes : l'étude des textes et celle de la céramique, l'épigraphie et la parfaite connaissance de la vie antique. Que l'exploration sous-marine et les découvertes qu'elle apportera soient de nature à éclairer l'histoire d'un jour nouveau, ce n'est guère contestable, encore y faut-il des archéologues et des historiens ! — Philippe Diolé.

Panthère de bronze de style hellénistique trouvée devant Monaco et acquise par le musée de Saint-Germain.

**Ci-dessus :** vase à relief d'applique (IIIe siècle après J.-C.) trouvé à Fos-sur-Mer. — **Ci-dessous :** ces amphores gisant par 21 mètres de fond, devant Anthéor, constituaient la cargaison d'un bateau romain.

# CHANCES ET PROBLÈMES DU CANADA

PAR DANIEL-ROPS

Un Français arrivant au Canada sait par avance quelles fidélités il va y trouver. Les grands souvenirs de l'histoire, ceux, plus proches, des romans et des films ont fixé en lui l'image de ce rameau détaché du vieil arbre de France, devenu en Amérique à son tour un arbre de belle taille, sans cesser de garder avec la souche originelle une relation vitale. Ces fidélités, dès le premier contact, il les découvre et les voit confirmées : elles sont partout, dans les noms de ceux qui l'accueillent et qui se nomment Gagnon, Léger, Richer, Millet, Pelletier, Casgrain comme il en pourrait être dans quelqu'une de nos provinces ; dans la langue, qui n'est nullement cette sorte de patois dont s'amusent les malins, mais est extrêmement proche de celle dont usent nos paysans de Normandie, de Vendée ou de Poitou ; elles sont surtout sensibles dans cet élan de sympathie dont tant de preuves lui sont quotidiennement données, dans cette curiosité pour les choses de France, dont d'innombrables questions témoignent.

Ainsi ce Canada français, et très spécialement la province de Québec, qui en est le noyau et l'âme, est bien comme on l'enseigne dans les livres : une terre fidèle, pétrie de solides traditions. Le catholicisme y fait encore partie intégrante de la vie sociale, à laquelle il participe intimement, tenant les écoles et les universités, contrôlant les œuvres charitables, conservant ce rôle d'animateur et d'organisateur que l'Eglise avait dans la France du moyen âge et de l'ancien régime. Pour la plupart des Canadiens français, parler la langue maternelle de l'ancienne patrie et être catholique, c'est en un sens la même chose, c'est une double façon de s'affirmer dans son originalité et son indépendance. Et il faut reconnaître comme admirable l'effort trois fois séculaire accompli par ces descendants des émigrants du XVII^e^ siècle pour se maintenir intacts, compacts en face de l'élément anglo-saxon qui les entoure de ses hommes et de ses richesses. Fidélités et traditions ne sont pas ici des concepts passifs, de tranquilles routines ; ces sentiments dictent une attitude de résistance héroïque, presque de combat.

Tout cela, on le sait en débarquant aux bords du Saint-Laurent, du moins en gros. Mais ce que le contact direct impose est une autre expérience. Ce peuple qui, dans l'esprit de tant de Français, apparaît vaguement comme figé dans ces traditions mêmes — *Maria Chapdelaine* maintient dans les mémoires cette image aujourd'hui dépassée — sait-on qu'il est en train de devenir un des plus audacieux, des plus productifs, des plus « modernes » (si ce mot a encore un sens) du monde ? Ce peuple de traditions est tout entier tourné vers l'avenir. C'est là l'impression qui s'impose à l'esprit ; tout vit, tout s'anime, tout y veut créer. Montréal, avec ses gratte-ciel dressés à côté de modestes maisons de bois, est visiblement une ville de travail, qui n'a pas encore trouvé son équilibre, en plein développement. Une petite cité comme Rimouski, non loin de l'embouchure du Saint-Laurent, incendiée presque entièrement il y a trois ans, est aujourd'hui intégralement reconstruite. Chicoutimi, il y a trente ans village de quelque deux mille habitants, devenue la capitale de l'aluminium, est le centre d'un conglomérat urbain de près de cent mille âmes. Tout est à l'avenant.

On sait que l'ensemble du Canada — anglais et français à la fois — est en passe de devenir une des plus importantes puissances économiques du monde. Partout les gisements, les nappes de pétrole, les richesses naturelles se découvrent aux prospecteurs et s'exploitent. Déjà l'immense fédération est le premier producteur de nickel (90 %), de pâte à papier (60 %) et un des premiers aussi pour l'aluminium, le cuivre, le zinc, le blé et bien d'autres produits. Il n'est sans cesse question, dans les journaux canadiens, que de nouvelles découvertes, de nouveaux travaux. Edmonton, dans l'Alberta, devenue centre pétrolier géant, champignonne à une allure record ; un pipe-line amènera bientôt l'or noir jusqu'aux Grands Lacs. Le Canada français n'échappe pas à cette prodigieuse fièvre. Au nord des Laurentides, en plein Labrador, une région neuve est en train de naître, parmi de pauvres collines et des bois rabougris, dans un climat terrible, où l'hiver dure huit mois. Des gisements géants y ont été découverts depuis moins de cinq ans ; ceux de fer sont évalués à 470 millions de tonnes, et ils ont pour voisins ceux de cuivre, de zinc, d'or et de ce rare métal qu'est le titane, dont le Nouveau-Québec semble devoir être demain le plus riche détenteur. Aussi, de partout, les villes surgissent-elles ; la route fend la forêt, droite, ouverte à grands coups de bulldozers ; les lignes d'aviation relient ces points perdus aux rives du Saint-Laurent ; le chemin de fer commence à lancer ses rails vers le nord, Chibougaman, Sept-Iles, Lac-Allard, Burnt-Creek seront demain de grandes villes... Et n'importe quel Canadien vous dira, avec fierté, que son pays est le seul du monde qui, malgré un effort militaire considérable, ait eu en 1951 un budget en excédent de recettes et que le dollar canadien, à la Bourse de New-York, fait prime sur son cousin des U. S. A.

Cette extraordinaire animation en soi est belle. Ces Français venus de France il y a trois cents ans témoignent du même esprit d'audace et d'entreprise qui fut celui des premiers pionniers. Il y a une grandeur authentique dans l'effort fait par l'homme pour dominer la nature, la soumettre à sa loi, la contraindre à produire pour lui. Mais cela ne veut pas dire que de sérieux problèmes ne se posent pas à ce peuple qui a tant de chances dans ses mains. Un si rapide développement entraîne une sorte de brassage de la pâte humaine qui ne va pas sans péril. Les nouveaux centres industriels pompent littéralement la main-d'œuvre ; la question de l'immigration se pose donc et se posera de façon de plus en plus aiguë, et il semble bien que, sur ce point, les pouvoirs publics de Québec aient été distancés par l'événement et n'aient pas encore su établir des méthodes pour que ce courant humain soit endigué, ordonné, dirigé.

Mais surtout l'étonnant, et par tant de côtés admirable, élan économique n'est pas sans comporter des dangers d'ordre psychologique, moral et social. L'afflux de l'argent, la passion de produire, l'enthousiasme pour les affaires ne risquent-ils pas de marquer profondément la conscience de ce peuple, pour qui ce sont là des données nouvelles ? Récemment, dans son roman *Hormisdas le Canadien,* Pierre Hamp a évoqué le drame de cette transformation. L'Amérique des Etats-Unis est proche, et la tentation du productivisme est grande. Un Canadien qui ne vivrait plus que pour produire et consommer, avoir des autos, des baignoires, des postes de télévision et des réfrigérateurs trahirait en lui quelque chose d'essentiel et de vital.

Et le déséquilibre qui résulterait de cette invasion matérialiste serait grave aussi dans le domaine social, où le petit peuple est encore loin d'avoir atteint au *standard of life* des U. S. A., et que d'ailleurs le retard en matière de lois sociales, de sécurité, d'allocations, de contrats de travail laisserait désarmé et inquiet devant l'emprise excessive de l'argent.

C'est ici qu'il faut évoquer ces traditions et ces fidélités que nous saluions tout à l'heure comme la donnée fondamentale de la plus vraie grandeur canadienne. Le problème pour l'homme du XX^e^ siècle est d'intégrer la révolution de la technique aux données permanentes de la civilisation, de ne pas laisser la personne humaine s'absorber dans les déterminismes de la société machinique, devenir un simple élément automatique dans le système production-consommation. Et le totalitarisme n'est qu'un des aspects, l'aspect politique, de ce péril essentiel à notre temps. Mais précisément parce qu'il possède à la fois toutes les chances de l'avenir et celles du passé, qu'il peut réaliser mieux que tout autre peuple la révolution du XX^e^ siècle en demeurant profondément relié par ses traditions et ses fidélités aux valeurs qui font que l'homme est vraiment homme, le Canada, dans ce tournant décisif de l'histoire, peut assumer un rôle privilégié, un rôle de guide et de témoin. L'expérience qui s'y poursuit en ce moment revêt une valeur d'exemple. Pour nous tous, il s'agit de savoir si l'homme de demain, lancé à plein dans l'exploitation de la terre par la technique, pourra demeurer ancré à ce qui, depuis toujours, a constitué les données supérieures de son être ou s'il deviendra cette sorte de robot ou d'insecte mécanisé que nous annoncent certains. A formuler la réponse le Canada français peut aider beaucoup.

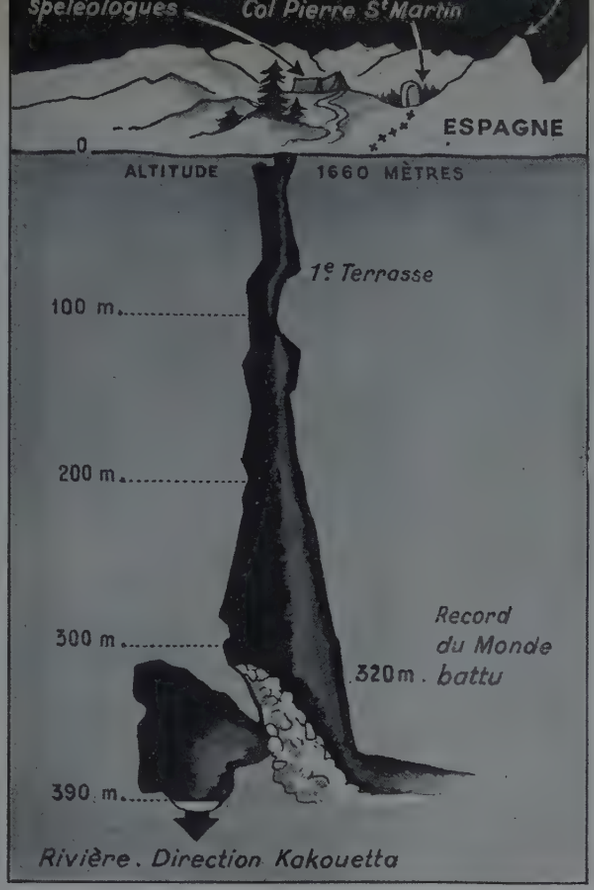

**AVANT :** à travers des gorges verdoyantes, l'expédition se dirige vers l'entrée du gouffre. **PENDANT :** une coupe de l'abîme exploré. **APRÈS :** remonté au relais du treuil, M. Tazieff cligne des yeux, ébloui par la lumière du jour.

## L'AVENTURE EST SOUS TERRE

# TREIZE SPÉLÉOLOGUES EXPLORENT LE GOUFFRE DE LA PIERRE SAINT-MARTIN

Tandis que les alpinistes multiplient en cette saison des prouesses qui sont, hélas ! trop souvent fatales à quelques-uns, les découvreurs du monde souterrain — les spéléologues — s'efforcent d'étendre leurs conquêtes. A leur actif ils ont inscrit récemment un grand succès : la traversée complète du réseau de la Dent de Grolle, dans le massif de la Chartreuse. Trente heures d'efforts périlleux, pour parcourir 4 kilomètres de galeries.

A peine cette victoire était-elle acquise que l'attention se portait vers une entreprise d'une ampleur et d'un intérêt exceptionnels. L'an dernier, à la frontière franco-espagnole, des spéléologues découvraient, à 1.500 mètres d'altitude, le gouffre de la Pierre Saint-Martin. Ils en tentaient aussitôt l'exploration, descendant jusqu'à 505 mètres de profondeur. A cette occasion, l'un d'eux, un bijoutier de Bagnères-de-Bigorre, M. Lépineux, battit même le record du monde de descente à la verticale, atteignant 382 mètres.

Néanmoins, la prospection du gouffre n'avait pu être complètement menée à bien. Aussi est-elle reprise cette année par une équipe de treize spécialistes ayant à leur tête le physicien belge Max Cosyns, le collaborateur du professeur Piccard, que les profondeurs terrestres attirent autant que les abîmes sous-marins. Max Cosyns a parmi ses compagnons, dont plusieurs participaient déjà à l'expédition de l'an dernier, Norbert Casteret, dont on connaît les exploits.

Les membres de l'expédition se sont réunis au col de Saint-Martin, où les avaient précédés le matériel et le ravitaillement : plus de 2.000 kilos. Lors de la tentative précédente les explorateurs avaient utilisé pour la descente et la remontée un treuil à pédalier d'un maniement pénible. Cette fois, un groupe électrogène a été installé et le treuil est un treuil électrique. Il pèse 103 kilos et il a été placé sur une brèche à l'entrée du gouffre.

Attaché au câble du treuil par une bretelle de parachutiste, chaque homme se laisse glisser le long du tuyau de descente, qui, pendant 80 mètres, est à la verticale absolue. A 105 mètres, sur une première terrasse, l'équipe s'est regroupée et se partage les missions.

L'expédition a deux buts, en effet. D'abord reconnaître la rivière souterraine découverte en 1951 par Lépineux et dont on ignore le point de résurgence. Il est possible qu'il se trouve à la cascade du Kakouetta, qui a déjà fait l'objet de recherches de Max Cosyns. Trois membres de l'expédition tentent cette reconnaissance, qui les mènera peut-être à 1.000 mètres de profondeur, sur de légers canots pneumatiques.

Un autre groupe a pour tâche de faire le relevé de deux salles trouvées au fond, l'une de 50 mètres de voûte, l'autre en galerie de 75 mètres de large et 100 mètres de haut. Travail difficile et qui donnera de la tablature aux photographes. Dans ces salles la température est de —8°.

Exploit sportif surtout l'an dernier, l'exploration du gouffre de Saint-Martin — débaptisé et nommé désormais, en l'honneur du hardi pionnier qui le découvrit, « le gouffre Lépineux » — entre maintenant dans une phase scientifique.

Et pendant que leurs camarades opèrent dans l'abîme trois hommes attendent à l'extérieur, prêts à répondre au premier appel du téléphone.

C'est une grande aventure que vivent les spéléologues franco-belges. La tenter fait honneur à leur audace, à leur ténacité, à leur résistance physique et morale, car les difficultés de ce parcours souterrain sont énormes.

René Parnay.

*Reportage photographique Ertaud-Tazieff (Agence Intercontinentale).*

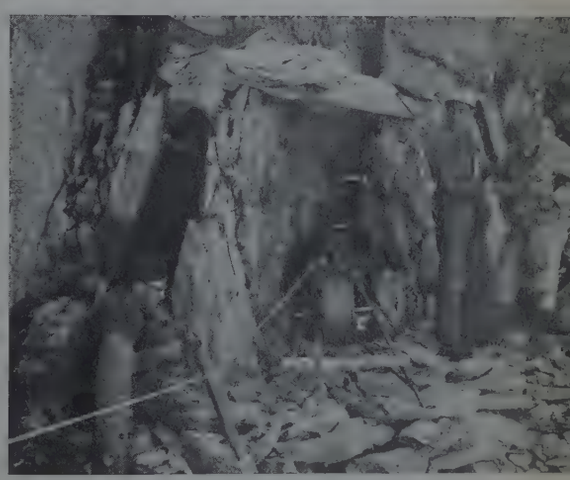

**Ci-dessus :** deux explorateurs revêtent leur tenue de descente. — **Ci-dessous :** le ravitaillement en eau douce par les scouts belges.

Jacques Fath, après avoir triomphé dans ses diverses entrées, est félicité par tous ses amis.

Claudette Colbert et Orson Welles font leur entrée.

# Un Soir à Corbeville...

PAR MARCEL IDZKOWSKI

Nous revenons du carnaval de Rio ; Mme Vargas présidait cette fête si joyeusement animée et un orchestre « typiquement » brésilien nous permit de danser jusqu'à l'aube.

Et grâce à Jacques Fath, c'est à 50 kilomètres de Paris, dans sa si jolie résidence de Corbeville, qu'eut lieu ce grand travesti où l'on notait tout ce que Paris, Rio de Janeiro et Hollywood comptent de personnalités.

S. E. M. de Ouro Preto, ambassadeur du Brésil, était à la table de Mme Vargas, et Assis de Chateaubriand, le plus Brésilien des Parisiens, contemplait avec satisfaction le spectacle présenté par Jacques Fath, mais qu'il avait supervisé.

Claudette Colbert, Ginger Rogers, Gene Tierney et Orson Welles affirmèrent que cette « party » était plus que « lovely » et Jean Sablon, transformé en Mexicain, nous prouva qu'il était aussi un excellent danseur de mambo, mais n'a-t-il pas passé de longs mois au Brésil, où il fit trompher la chanson française !

La princesse Bibesco, le comte de Rosenstock, M. et Mme Paul Derval, déguisés en Mexicains... de revue à grand spectacle, la ravissante Mme de Herren, Ethel Smith, Schiaparelli, Jean Dessès applaudirent longuement les nombreux tableaux animés par Jacques Fath, qui s'amusa même à paraître en Louis XV... tandis que Jean-Louis Barrault, entouré de ravissantes créatures, nous initiait aux secrets du « cururu » et du « frevo », deux danses brésiliennes dans lesquelles il fut très brillant. On parlera longtemps de la soirée du château de Corbeville. Ce fut le bal de l'année !

A gauche : Jean Sablon, un Mexicain qui avait fière allure, danse avec Mme Morganti. — A droite, Jean-Louis Barrault dansa avec fougue des danses brésiliennes. Il dut bisser son numéro.

Mme Vargas, la princesse Bibesco et S. E. M. de Preto. Mme de Herren dans sa chaise à porteurs

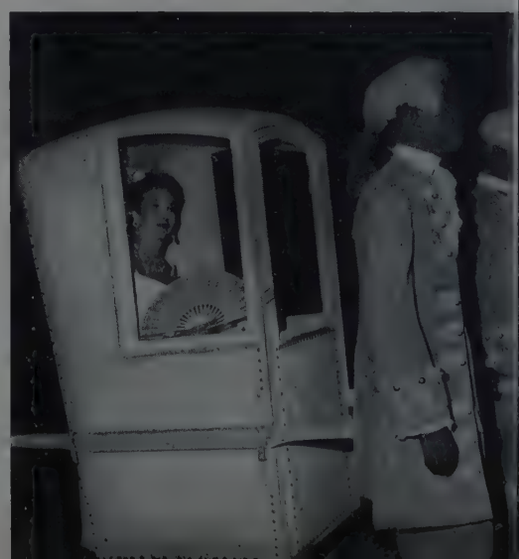

nger Rogers, avec un chapeau à la Carmen Miranda, danse joyeusement le mambo.

Jacques Fath entouré de ses charmantes interprètes. — Ci-dessous : ce ne sont point des invités costumés, mais les fermiers de Fath qui assistent au spectacle.

Photographies *France-Illustration* (Pierre Bizet).

## LES PROPOS LITTÉRAIRES DE GÉRARD CAILLET

# UN DÉMON, UN EMPEREUR ET UN PAPE

Voila déjà quelques mois paraissait, pour la première fois en français, *le Diable,* d'Alfred Neumann (1). Le Diable, c'était Olivier Le Daim. L'œuvre d'Alfred Neumann offrait à nos yeux étonnés une fresque extraordinaire de la vie et de la politique sous Louis XI, doublée d'un roman faustien. Le livre refermé, il nous restait une vision extraordinairement précise — et un peu effrayante — du personnage d'Olivier qui l'égalait dans notre souvenir aux héros de Dostoïevsky.

Plus récemment, Marguerite Yourcenar nous proposait les *Mémoires d'Hadrien* (2), que deux jurys littéraires se disputèrent. C'était, sous forme romanesque, l'aboutissement tardif d'une thèse de lettres. C'était, aussi, une prodigieuse recréation, de l'intérieur... Le siècle d'Hadrien surgissait à travers ces pages qui se voulaient à la fois pompeuses et familières ; avec lui, sa philosophie, ses mœurs. Le livre a eu le succès qu'il méritait.

De sorte qu'on pourrait être tenté de songer à une mode. A une mode et à l'instauration d'un genre, très au-dessus de la biographie et du roman historique, exigeant l'alliance, rare, de l'érudition et de l'imagination.

Et pour troisième exemple de cette mode on aimerait citer l'*Hadrien VII,* de Frederick Rolfe (3). C'est un livre qui s'apparente étroitement aux deux autres. Cette fois, pourtant, le héros est imaginaire : Hadrien VII, pape, n'a jamais existé. Cela n'empêche pas Frederick Rolfe d'imaginer son ahurissante vie. Obscur prélat d'Angleterre, hostile à certaines formes du catholicisme britannique, il se trouve, au hasard savamment combiné d'une élection, précipité sur le trône de Saint-Pierre. Lors commence le déroulement d'une action pleine d'imprévu... et il est temps que je vous précise que *l'histoire se passe autour de 1900.*

En quelques années le pape Hadrien VII bouleverse la chrétienté. Tel Saint Louis restituant une province qui ne lui appartenait pas, Hadrien VII rejette tout pouvoir temporel et consacre le Trésor du Vatican à diverses œuvres qui ne tardent pas à dresser contre lui aussi bien les socialistes britanniques (qui furent ses camarades de jeunesse...) que les catholiques anglais. Je ne peux vous en donner le détail. Imaginez, si vous voulez, ce qu'eût fait Bernard Shaw (pardon pour le sacrilège), muni des mêmes pouvoirs. Mais ni Hadrien VII ni son créateur — Frederick Rolfe — ne sont des humoristes. Les réformes auxquelles ils pensent sont profondes et correspondent à des convictions bien établies... ce qui n'ôte d'ailleurs aucune saveur aux scènes proprement comiques : visites de vieux condisciples, d'anciennes amoureuses qui viennent voir, au Vatican, leur ami devenu pape. Cela s'achève par une double apothéose, dans le domaine politique comme dans le domaine spirituel : Hadrien VII reconstitue quelque chose qui ressemble pour moitié au Saint-Empire romain germanique, pour moitié à un gouvernement sous le signe de l'O. N. U. ; cependant, victime de la persécution, il finit ses jours assassiné, martyr...

Tout le livre est traité avec beaucoup de profondeur, un soin extrême, un sérieux un peu pesant peut-être et constitue l'une des œuvres les plus bizarres qu'on puisse lire actuellement. C'est, paraît-il, Mme Colette Duhamel qui l'a introduit dans la collection du « Damier », qu'elle dirige : début prometteur et qui lui fait tout à fait honneur.

Maintenant, je dois avouer ma supercherie. Les *Mémoires d'Hadrien* sont un livre récent. Mais *le Diable* a paru, en Allemagne, voilà vingt-cinq ans : il a déjà été traduit en vingt-cinq langues et son tirage global doit être d'environ 800.000 exemplaires. Quant à cet étonnant *Hadrien VII* (qui n'a rien à voir, décidément, avec l'Hadrien de Mme Yourcenar...), il date de 1904. Son auteur, Frederick Rolfe, s'appelait aussi le baron Corvo. On connaît mal sa vie, si ce n'est qu'il s'occupa beaucoup de photographie — et particulièrement de photographie sous-marine, aux environs de 1892 — publia entre autres curiosités des « comptes rendus de livres jamais écrits », tels que l'*Histoire d'Angleterre,* d'Hérodote, ou le *Sur Jeanne d'Arc,* de Cicéron, disparut, vécut d'expédients et mourut en 1913, victime, comme son héros, de persécutions qui n'étaient pourtant, en ce qui le concernait, qu'imaginaires...

Mais votre mode ! direz-vous... Et votre théorie ? Elle s'effondre. Peut-être. Disons que cette mode, c'est simplement le goût du public pour la plus difficile à écrire (à bien écrire !) des littératures.

---

(1) Calmann-Lévy. — (2) Plon. — (3) Table Ronde.

**L'épisode le plus dramatique :** dans un bain de naphte, l'un des héros du film dirige la marche du camion. Il y aura un membre broyé. Charles Vanel, lui, y a gagné une conjonctivite.

## Sur une route de Provence j'ai vu G.-H. Clouzot organiser

# L'EXPLOSION RÉCALCITRANTE DU « SALAIRE DE LA PEUR »

PAR DENIS MARION

« Je n'ai jamais rencontré de pareilles difficultés avec la réalisation d'un film », dit Georges-Henri Clouzot, et il sait de quoi il parle, car ce n'est pas la besogne aisée qu'il recherche de préférence. *Le Salaire de la peur* ne comporte que des extérieurs. Tout l'été 1951 ne suffit pas à en venir à bout. Il fallut interrompre le tournage puis le reprendre cette année-ci. On en est à la vingt-septième semaine et ce n'est pas fini.

Pour l'instant, il s'agit de tourner une petite séquence de rien du tout. Il y en a eu de pires : celles où le camion chargé de dynamite doit traverser un cratère d'où jaillit le pétrole. Il y en aura de plus pénibles : par exemple, l'incendie du puits de pétrole, car il faudra l'éteindre. Non, ce qu'il faut tourner maintenant ne fait pas grande impression à la lecture du scénario : un éboulement a barré la route au camion et les conducteurs font sauter la roche qui gêne leur passage. Cet épisode ne coûterait guère à un romancier pour le décrire.

Au cinéma voici comment cela se passe. Il a d'abord fallu repérer une route étroite suffisamment encaissée pour rendre topographiquement l'épisode vraisemblable. (Pour les repérages de ce genre Clouzot a parcouru au total plus de 8.000 kilomètres.) Un site idéal a été découvert dans une propriété à proximité de Marseille : des centaines d'hectares d'une sauvagerie incroyable qui n'ont jamais été ni cultivés ni rendus habitables. 160 kilomètres de routes parcourent cet énorme domaine ; elles n'ont plus été entretenues depuis qu'elles ont été tracées, et même les jeeps de la production, après quelques jours, y laissent leurs ressorts ou y faussent leur arbre de direction. De plus, elles serpentent à flanc de vallée avec de telles épingles à cheveux que, pour amener le camion de 10 tonnes vedette du *Salaire de la peur* à l'endroit prévu, il a fallu à certains tournants le déplacer avec le cric.

Les complications sont venues avec le rocher qui devait obstruer la route. On avait bien songé un moment à en construire un faux, en staff, et à le monter sur roulettes. Clouzot préféra en détacher un, au cordon de dynamite, de la pente la plus proche. Le faire glisser, sur des rails, d'où il se trouvait jusqu'à la route ne prit qu'un jour. Mais là, pour le déplacer de manière qu'il obstruât irrémédiablement le passage, il fallut cinq jours, à raison de 20 centimètres par douze heures d'efforts ; « à vue de nez », le bloc pesait dans les 80 tonnes.

Restait à le faire sauter après avoir tourné les plans précédents. En metteur en scène qui ne laisse rien au hasard, Clouzot organisa, avec les artificiers engagés tout exprès, une répétition avec un rocher de moitié plus petit qui se trouvait à proximité. 20 kilos de

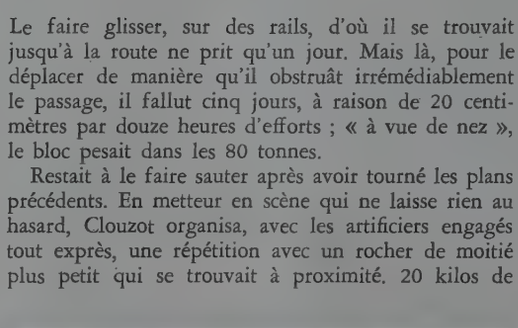

dynamite provoquèrent son éclatement en pluie de pierres, suivi d'une grosse mousse de fumée poussiéreuse, photogénique en diable.

Après cette répétition satisfaisante, le véritable spectacle fut organisé dans les moindres détails. Cinq cameras furent placées en batterie : les deux premières, automatiques, à proximité du rocher, bien abritées chacune sous un blockhaus ; les trois autres, à flanc de colline, surplombant la scène à 200 mètres à vol d'oiseau, munies de téléobjectifs. Deux charges de 20 kilos de dynamite furent introduites sous le rocher et branchées par fil électrique jusqu'au P. C. de commandement où Clouzot se trouvait.

Celui-ci fit un geste. La fumée s'éleva, on entendit un grondement sourd. Il n'y eut pas de pluie de pierres, et la poussière ne monta en volutes que du côté droit. Quand elle se dissipa, le roc était toujours au milieu de la route, fendu en cinq ou six morceaux, mais interdisant aussi bien le passage.

Les fils furent débranchés, les artificiers s'approchèrent de leurs mines, les examinèrent et revinrent avec une nouvelle stupéfiante : la première explosion avait arraché le fil branchant la seconde mine, qui n'avait pas explosé. (Je conseille à un romancier de raconter dans un de ses livres que 20 kilos de dynamite éclatent en laissant intacts 20 autres kilos enterrés à moins d'un mètre, bien plus, en empêchant leur explosion : les critiques le couvriront de ridicule au nom de la vraisemblance.)

Sans s'attarder à regretter le passé, Clouzot constata qu'il était impossible de recommencer le matin même et, peu soucieux de perdre une seconde demi-journée de travail, demanda à l'artificier :

— Qu'est-ce qu'il faut mettre de dynamite pour être sûr, absolument sûr, que les blocs qui restent seront réduits en morceaux pas plus gros que mon poing ?

— 60 kilos.

— Et qu'est-ce qui arriverait si l'on en mettait 100 kilos ?

L'autre eut une grimace : la force de la déflagration pourrait être assez puissante pour envoyer des pierres jusqu'à l'endroit, pas abrité du tout, où se tenait Clouzot.

— C'est tout ce que vous craignez ? Mettez 100 kilos.

Le lendemain, au même signal, le bruit de l'explosion fut suivi d'un long crépitement de cailloux dégringolant le long des pentes. Des deux côtés de la ravine, les bouillons de fumée et de poussière montèrent irrésistiblement à l'assaut. Quand il fut possible de revoir la route, il n'y avait plus trace du rocher, sinon une légère dépression. Même Clouzot n'eut pas envie de dire :

— Encore une fois pour moi.

# PETITES CHRONIQUES

## NÉCROLOGIE

### Le sénateur Mac Mahon

SA mort constitue une perte immense pour les Etats-Unis », a déclaré le président Truman en apprenant le décès de M. Brien Mac Mahon. Après une carrière judiciaire des plus brillantes, qu'avait couronnée son accession au poste suprême, celui de procureur général des Etats-Unis, le défunt fut, en 1945, envoyé au Sénat par les électeurs du Connecticut. Il y siégea sur les bancs démocrates. Dans ses nouvelles fonctions, il s'imposa bientôt par sa compétence et fut l'instigateur de la législation américaine en matière atomique. On lui doit la création de la Commission de l'énergie atomique, dont il assuma quelque temps la présidence.

Le sénateur Mac Mahon avait songé à solliciter l'investiture du parti démocrate en vue des prochaines élections présidentielles. La maladie de la moelle épinière qui devait l'emporter le contraignit à faire retirer son nom de la liste des candidats. Il n'en obtint pas moins plusieurs voix.

Le défunt était âgé seulement de quarante-trois ans.

## LE LIVRE QUE VOUS DEVEZ AVOIR LU SI VOUS VOUS INTÉRESSEZ A...

**L'ÉVOLUTION DU MONDE MODERNE :**

Jules Moch, *Confrontations* (Gallimard, 478 pages). Une véritable « somme » des problèmes de l'heure actuelle vus par un des hommes qui en ont examiné de plus près et de plus haut les solutions. La division même du livre : Doctrines, Déviations, Expériences, Espérances, nous montre la richesse des enseignements que l'auteur a tirés d'une formation scientifique confrontée avec les réalités de la vie internationale.

L'auteur s'attache avant tout à laisser parler les faits et les chiffres : le vaste tableau synoptique qu'il brosse de l'évolution politique et économique de tous les Etats du monde fait de son livre un instrument de travail où l'économiste, l'historien et le sociologue trouvent autant à s'instruire. La critique du marxisme stalinien marque le point culminant de son exposé ; acquis à la doctrine socialiste, M. Jules Moch démontre qu'on ne peut rester fidèle à l'orthodoxie marxiste qu'en refusant tout dogmatisme — fût-ce celui de la dialectique — et en modifiant ses conclusions à la lumière de l'évolution technique actuelle. Sa conviction, c'est que le socialisme demeure « le grand espoir du siècle ».

**LA « SCISSION » YOUGOSLAVE :**

Hamilton Fish Armstrong, *Tito et Goliath* (Les Iles d'Or, 364 pages). C'est l'histoire de la rupture de Tito avec le Kremlin, par un spécialiste des problèmes d'Europe orientale. La révolte de Belgrade contre la tutelle stalinienne illustre cette pensée d'Engels : « Le prolétariat victorieux ne peut imposer le bonheur à tous les peuples du monde sans risquer de détruire les effets de sa propre victoire. » Le « schisme yougoslave » a, en effet, non seulement détaché de l'obédience soviétique un peuple qui y tenait une place importante, mais a encore créé dans les pays voisins des courants déviationnistes dont la vigueur est attestée par les procès et les « purges » qui s'y succèdent sans relâche.

Le plus curieux, c'est que la diplomatie moscovite se soit montrée assez aveugle pour acculer Tito à la rupture sans mesurer les conséquences de cet événement qui a entièrement transformé la stratégie militaire européenne et a obligé toutes les puissances qui se trouveraient engagées dans un conflit à reviser leur position.

ALBERT MOUSSET.

## UNE JOURNÉE DU MOISSONNAGE-BATTAGE

Organisée par la Fédération nationale des coopératives agricoles de céréales, une Journée nationale du moissonnage-battage a eu lieu le 3 août, à Sivry-Courtry, près de Melun. Au cours de cette manifestation, réalisée avec le concours de plusieurs grandes associations et des chambres syndicales du machinisme agricole, ont été présentés différents matériels.

## LE SHAPE ACCUEILLE LE CLUB DES PROFESSIONS LIBÉRALES

UN groupe de personnalités françaises attachées à la cause du rapprochement des peuples a fondé, afin de faciliter ce rapprochement, un Club européen des professions libérales et des cadres. Une délégation du club a visité récemment le quartier général du Shape, où elle a été accueillie, en l'absence du général Ridgway, par son adjoint, le général Gruenther. Des explications sur le fonctionnement du Shape lui ont été fournies par plusieurs officiers généraux du haut état-major interallié.


Vous prendrez contact avec l'industrie et le commerce du monde entier

à la 27e

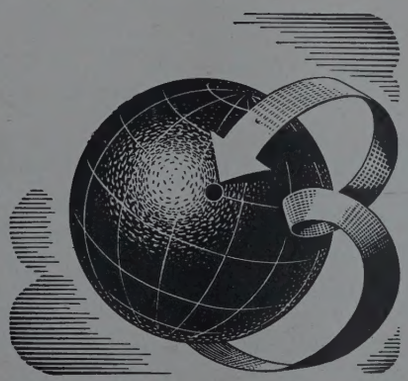

FOIRE INTERNATIONALE DE BRUXELLES

du 25 avril au 10 mai 1953

**Renseignements**

Foire internationale de Bruxelles,
Palais du Centenaire - BRUXELLES

**Vous serez également documenté par :**
MM. les Représentants diplomatiques et consulaires belges, les Chambres de Commerce belges, le Commissariat Général au Tourisme, la SABENA, la Société Nationale des Chemins de Fer belges, les Agences de Voyage.

## NOUVELLES DE L'UNION FRANÇAISE

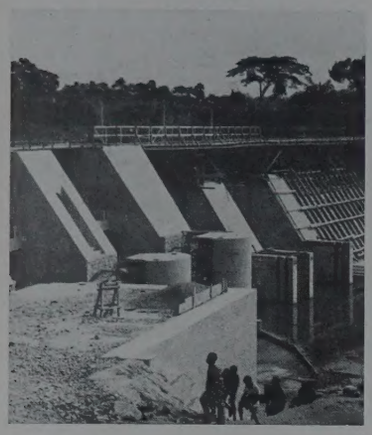

### Un grand barrage inauguré en A.-E. F.

M. Chauvet, haut commissaire de la République, vient d'inaugurer le tunnel d'amenée d'eau de l'usine hydro-électrique du Djoué, près de Brazzaville. Ce barrage, destiné à devenir l'un des plus importants d'A.-E. F., sera mis en eau dans un an. Le premier groupe des turbines, qui entrera alors en service, produira 15.000 kWh.

### LE PRINCE BUU-LOC HAUT COMMISSAIRE DU VIETNAM EN FRANCE

Le prince Buu-Loc, qui représentait déjà le Vietnam à Paris, vient d'être élevé par S. M. Bao Daï au grade d'ambassadeur du Vietnam et officiellement nommé aux fonctions de haut commissaire du Vietnam en France.

### L'Institut Pasteur de la Guyane

La Guyane possède un Institut Pasteur créé en décembre 1940 et dont l'activité se manifeste sous de multiples aspects : examens bactériologiques, sérologiques, parasitologiques, services vétérinaires et d'hygiène, préparation de vaccins, etc. Un dispensaire lui est annexé où sont soignées notamment les maladies plus spécifiquement guyanaises. L'Institut, qui a rendu pendant la guerre de très grands services, mène avec une particulière vigueur la lutte contre la lèpre. Grâce à ses travaux toute menace de fièvre jaune a été supprimée et une réduction extrêmement sensible du paludisme a été enregistrée. Ces résultats sont dus pour une large part à l'action personnelle du médecin lieutenant-colonel Hervé Le Floch, créateur de l'Institut Pasteur de Cayenne, dont il fut directeur à trente-deux ans. Titulaire de nombreuses distinctions, lauréat de l'Académie de médecine, chargé à plusieurs reprises de missions en France et à l'étranger, le docteur Le Floch a été nommé en novembre 1948 chevalier de la Légion d'honneur, juste consécration du rang qu'il occupe dans le monde scientifique.

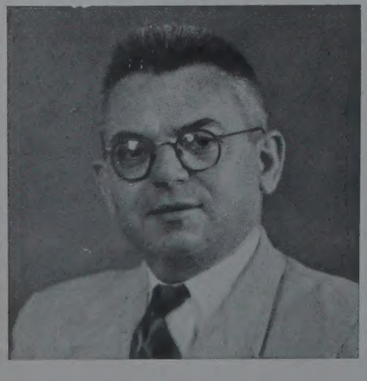

## LA SEMAINE HIPPIQUE

### LES JOURNÉES DU CHEVAL AUX JEUX OLYMPIQUES D'HELSINKI

Les Jeux équestres olympiques comprennent trois catégories distinctes : dressage, concours complet, jumping. Trois cavaliers et trois chevaux par pays engagé peuvent participer à chacune de ces compétitions.

#### Les Scandinaves mènent au dressage

Cette année treize nations étaient représentées au dressage. Le colonel suédois Henri Saint-Cyr en prit la tête avec Master Rufus : travail excellent, beaucoup d'impulsion, un soupçon de rigidité. Une charmante cavalière danoise, Mme Lis Hartel, s'adjugea la deuxième place. Notre compatriote, le colonel Jousseaume, est troisième sur Harpagon, à 1/2 point de l'écuyère scandinave. Le jury en décida ainsi ; inclinons-nous. Au classement par équipes, la Suède domine devant la Suisse, l'Allemagne, la France et le Chili.

#### Au concours complet, la France figure honorablement...

Trois performances différentes, disputées avec le même cheval, composaient le concours complet d'équitation. Le dressage revint au Finlandais Roiha produisant Laos. Il devance M. Busing (Allemagne), 2e, et M. Stahre (Suède), 3e. Italie, Suède, Finlande, France se suivent par équipes dans l'ordre. Dans l'épreuve de fond, victoire de M. Hans von Blixen-Finecke (Suède), devant Komet à M. Stahre (Suède). Belle tenue du lieutenant Lefrant (France), montant Verdun ; il termine 3e. Suède, Allemagne, Portugal prennent le tour par teams. Si le Jumping fut pour M. Treviranus, le commandant de la Simonne (France) est 2e et M. d'Inzeo (Italie), 3e. Le classement général du « complet » consacre la victoire du Suédois von Blixen-Finecke devant le lieutenant Lefrant et M. Busing (Allemagne). La Suède figure également en tête du palmarès des équipes.

#### ... et, grâce à M. d'Oriola, s'assure un triomphe dans le Grand Prix des Nations

Les soixante-dix mille spectateurs présents au Grand Prix des Nations de jumping n'oublieront pas de sitôt le choc de la victoire de M. Jonquères d'Oriola. Vingt nations au programme, cinquante-deux concurrents, deux parcours énormes se suivant pour aboutir à un barrage de puissance entre cinq *ex æquo*. Quelle ambiance !... Notre champion national, en selle sur Ali-Baba, régla tout le monde après un éblouissant tracé sans faute à un rythme ardent et batailleur. *Marseillaise*, les trois couleurs au mât olympique illustrèrent la minute historique. M. Christi (Chili) fut classé 2e, M. Thiedmann (Allemagne), 3e. En équipes Grande-Bretagne et Chili ont été les meilleurs.

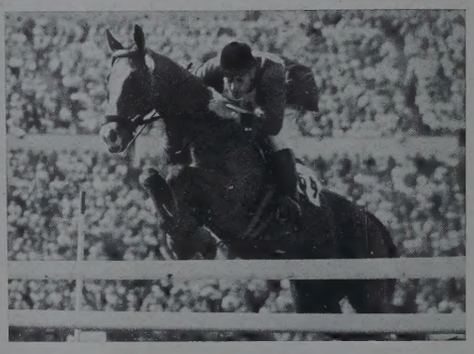

Devant 70.000 spectateurs, M. Jonquères d'Oriola enlève le Grand Prix des Nations.

Le succès français consacre définitivement le centre de Fontainebleau, auquel appartient le vainqueur, ainsi que son chef, le colonel Cavaillé. Espérons qu'il dissipera l'indifférence, voire le scepticisme qui entoure généralement chez nous un sport d'élégance et de tradition. — Tré-Hardy.

### LA SAISON HIPPIQUE DE VITTEL

A Vittel, qui est ce mois-ci le théâtre d'un brillant concours hippique, le mois de juillet a vu se dérouler d'importantes manifestations, notamment une semaine internationale de polo. Plusieurs équipes étrangères y ont apporté leur concours, et notre cliché montre une phase particulièrement animée du match qui opposa l'équipe du polo de Rome à celle de l'école de cavalerie de Madrid.

### POUR LES VISITEURS DE LA CAPITALE

Le ministère de l'Education nationale organise, au bénéfice de la caisse des Monuments historiques, des visites-conférences au cours desquelles les monuments de la capitale sont présentés aux visiteurs par des conférenciers particulièrement qualifiés (le programme peut être demandé, 3, rue de Valois). D'autre part, le samedi, en août : Paris en bateau-mouche, croisière commentée (départ 18 h. 30, embarcadère Solférino). En outre, le service assure pendant le mois d'août, au Mont-Saint-Michel, cinq fois par jour, la visite de l'abbaye. De nombreuses visites-conférences des principaux monuments de Paris sont également prévues pour septembre.

Et puisque nous indiquons ici ce qui peut être utile à nos hôtes, signalons que le Comité de tourisme de Paris, dont le siège est 14, rue Chateaubriand, vient d'éditer sous le titre *Paris, où, quand, comment ?* une brochure qui sera extrêmement précieuse à nos visiteurs. Présentée d'une façon originale et pratique, c'est une « somme » de renseignements nécessaires à quiconque parcourt la capitale, un mémento indispensable. La couverture est de Raoul Dufy, les textes et la documentation, de Thérèse Bonney.

## COURRIER MUSICAL

### Été parisien

Autour de Paris, les festivals de printemps en Ile-de-France composent une brillante ceinture sonore. L'été venu, la boucle se resserre ; Paris nous donne ses Nuits à Chaillot, son Juillet musical au théâtre des Champs-Elysées. Finis les programmes pour spécialistes et amateurs érudits — musiques royales à Versailles, musiques oubliées à Sceaux, concerts à Clamart, polyphonies de tous les temps à Royaumont ! Paris installe un programme de grand tourisme musical ; le voyageur d'été ajoute à sa connaissance de la capitale spectacles et auditions en langage international, autrement dit : Bach, Mozart, Beethoven, Chopin, Liszt, Wagner ; il peut entendre, en somme, de bonne musique à Paris, mais peu ou pas de musique française. La méthode est-elle critiquable en soi ? Je n'oserais l'affirmer, à voir les salles bien remplies de ce juillet parisien. Et puis, à défaut de musique française, voici des virtuoses, des artistes nationaux : Marguerite Long, Samson François, la jeune compagnie des ballets Janine Charrat, Gérard Poulet, benjamin de l'archet — qui vient de fêter, le 12 août, ses quatorze ans, après avoir donné à Londres un concert fort applaudi. L'échange reste un des principes essentiels de cet équilibre européen grâce à quoi nous avons applaudi, entre autres, un des plus solides et des plus consciencieux ensembles qui soient : le *Kammerorchester de Hambourg*. J'assistais, pour ma part, à la Nuit Beethoven, conduite par Léopold Ludwig, et c'est une Nuit qui peut compter : elle nous apporta une exécution parfaitement soignée, d'un goût et d'un sens musical irréprochables, où le respect du style n'entrave pas la sensibilité, où la discipline n'implique pas la rigidité. Samson François, soliste du *3e Concerto pour piano*, a recueilli sa part légitime du succès fait à l'orchestre de Hambourg et à son chef.

Dans le même temps le théâtre des Champs-Elysées s'emplissait, quatre soirs consécutifs, pour la Compagnie du marquis de Cuevas, ex-ballet de Monte-Carlo, qui n'en finit pas de se faire acclamer en toute saison. Jamais Rosella Hightower ne fut plus miraculeuse. Jusqu'où s'envolera-t-elle ? Elle se dépasse à chaque apparition, et avec elle Golovine fixe ces merveilleux instants de beauté qui sont l'équilibre, la légèreté, la grâce bondissante d'un « pas de deux ». Je m'en voudrais, pourtant, d'oublier ici George Skibine, poète du *Prisonnier du Caucase*, et toute une troupe exquise dans sa parfaite cohésion.

L. Maurice-Amour.

### « LE MONDE A TABLE »

Sous ce titre alléchant, les éditions Odé, dont la collection *le Monde en couleurs* a déjà fait le tour du globe, publient un nouvel ouvrage, appelé à révolutionner la gastronomie et le tourisme.

On avait jusqu'ici multiplié les cartes, les plans, les guides, les itinéraires, les descriptions de musées, mais on avait oublié le *primum vivere* : comment boire et manger !

En comblant cette lacune, *le Monde à table* répond aux besoins du voyageur moderne. A peine débarqué dans une ville, celui-ci saura tout, instantanément, sur les ressources gastronomiques, les spécialités locales, les vins et les liqueurs du cru. Il en connaîtra l'appellation originale ; il saura d'avance de quoi un mets se compose et comment il est préparé ; plus de surprises désagréables pour les gourmets ni pour les estomacs fragiles. Chacun pourra commander son menu dans la langue du pays, fût-ce l'arabe, le chinois ou le polynésien.

Voici l'époque des voyages, que vous alliez en Suisse, en Italie, en Espagne, au Groenland ou sur les terres mexicaines, ce livre, aux 550 pages si denses, a place dans votre valise. Même si l'érudition, fût-elle gastronomique, n'est pas votre fait, *le Monde à table* sera encore le meilleur de vos compagnons. Avec ses dessinateurs pleins d'humour, son parfum d'exotisme, ses recettes originales, il sera la joie de votre œil et le plaisir de votre palais.

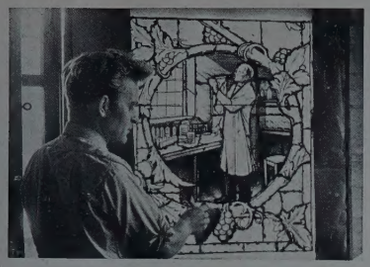

## LE « PÈRE » DE LA PÉNICILLINE FIGURE DE VITRAIL

PASSANT sur l'agglomération londonienne, le « Blitz » avait détruit l'église Saint-James de Paddington. Ce sanctuaire anglican est aujourd'hui à peu près entièrement reconstruit. Reste à y poser les vitraux. Ceux-ci sortiront de l'ordinaire, puisque leurs auteurs se sont proposé d'y fixer les principales activités de la localité et d'en célébrer les gloires. Ainsi l'on s'est souvenu que sir Alexander Fleming effectua une grande partie de ses travaux à l'hôpital Sainte-Marie de Paddington, et un vitrail s'ouvrira sur le laboratoire du « père » de la pénicilline.

## ERRATUM

Notre numéro spécial sur les Etats associés d'Indochine contenait une étude consacrée au Laos et dans laquelle une erreur a fait nommer Henri Charpentier au lieu de Henri Parmentier un savant français auteur d'importantes recherches en Indochine. En nous signalant cette erreur, dont nous nous excusons, Mme veuve Parmentier nous rappelle que son mari, chef de service archéologique de l'Ecole française d'Extrême-Orient à Hanoï, fut un des grands archéologues de son époque.

## LES FRESQUES DE NOTRE-DAME-DE-TREIZE-PIERRES

AUX portes de Villefranche-de-Rouergue s'élèvent les bâtiments conventuels de Treize-Pierres, juvénat des clercs de Saint-Viateur. Ces religieux viennent de procéder — exécutant d'ailleurs eux-mêmes une grande partie du travail — à la restauration d'une très jolie chapelle du XVIIe siècle dédiée à la Vierge pour la remercier de la protection accordée à Villefranche durant les épidémies de peste de 1609 et de 1628. Ils ont en outre demandé une décoration polychrome des voûtes et des parois à un artiste d'origine russe, catholique de rite grec, Nicolaï Greschny. Ce peintre, héritier des traditions de technique picturale et d'iconographie gréco-orientale, a exécuté pour la chapelle une remarquable série de fresques. Il a déroulé aux parois de la nef les épisodes principaux de la vie de la Vierge. Ailleurs il a figuré le Jugement dernier, le Chemin de croix, la vie de saint Roch, l'histoire du monastère de Treize-Pierres. Partout il a fait preuve de maîtrise.

La Dormition de la Vierge (ci-dessous). Le Jugement dernier (ci-dessus).

## NOUVELLES RELIGIEUSES

### Un rassemblement pour la paix se tiendra à Rome en septembre

L'association *Pax Christi*, qui groupe les catholiques du monde entier autour de l'idée de paix, organise du 7 au 17 septembre, à Assise et à Rome, un rassemblement international. Un « jeu sacré » a été mis au point à cette occasion par Mgr Rodhain et M. l'abbé Julien. S'inscrire d'urgence, 5, rue Mabillon, Paris (VIe).

### Un nouvel aumônier général de l'A. C. J. F.

Le R. P. Michel Aunet SJ. vient d'être nommé, par décision de la récente assemblée des cardinaux et archevêques, aumônier général de l'Association catholique de la jeunesse française, en remplacement du R. P. Motte, appelé à la direction de l'Institut catholique d'arts et métiers (I. C. A. M.) de Lille.

### De jeunes ouvrières belges en pèlerinage à Lourdes

Succédant à 1.200 aveugles venus du Nord, un nombre égal de jeunes filles membres de la J. O. C. belge sont venues en pèlerinage à Lourdes. L'Angleterre, l'Autriche, l'Espagne, la Hollande, le Luxembourg, le Portugal et, bien entendu, la France avaient envoyé des délégations à cette manifestation, au cours de laquelle les jeunes ouvrières, accueillies par Mgr Théas, ont assisté à une messe pontificale célébrée par Mgr Calewuert, évêque de Gand.


# INVITATION

SPQA

**LA VILLE D'ANVERS** a l'honneur et le plaisir d'inviter ses amis du monde entier, et particulièrement ses AMIS DE FRANCE, à venir visiter dans le courant de cette année les MULTIPLES CURIOSITÉS TOURISTIQUES de la Cité Scaldéenne : les musées et vieilles églises avec leurs riches trésors artistiques - la MAISON DE RUBENS - l'OFFICINE PLANTINIENNE - le « STEEN » - la VIEILLE BOUCHERIE - la MAISON DES BRASSEURS - l'HOTEL DE VILLE et autres monuments historiques - le MUSÉE DE SCULPTURE EN PLEIN AIR - ainsi que les gigantesques INSTALLATIONS PORTUAIRES - le fameux « GRATTE-CIEL » et le très réputé JARDIN ZOOLOGIQUE.

Elle a surtout l'avantage de les convier aux manifestations artistiques, telles que les 3 GRANDES EXPOSITIONS INTERNATIONALES DE PEINTURE ET DE SCULPTURE, qui auront lieu en cette même année 1952 - à la CAVALCADE d'ÉTÉ - et à l'ILLUMINATION FÉERIQUE des principaux édifices historiques.

La population anversoise assure d'avance à tous ses visiteurs un accueil hospitalier et leur souhaite une cordiale bienvenue.

*Tenue de voyage.*

R. S. L. P.
Propagande et Tourisme
6, rue du Pélican, Anvers.

# LES ÉCHECS (N° 100)

*Solution de l'étude n° 101*
*par Henri Rinck*
*(Deutsche Schachzeitung, mai 1907.)*

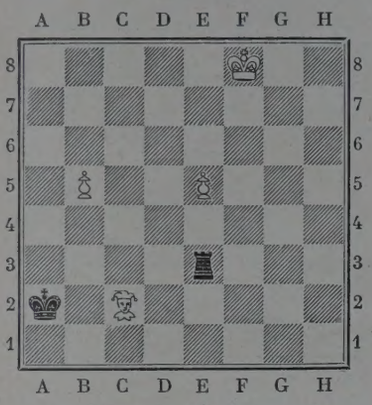

*Les blancs jouent et gagnent.*

1. b5-b6, Té3×é5, après quoi l'issue de la partie dépend du duel entre fou et tour, dont l'enjeu est la promotion du pion en dame. — 2. Fç2-d3 ! domine la tour qui n'a plus qu'un moyen de s'opposer à la promotion menaçante : Té5-h5 ! — 3. Fd3-ç4+, Ra2-a1 ! une ressource défensive cachée, dont nous allons voir l'astuce. — 4. — b6-b7, Th5-h7 (menaçant le pion. Si 4. ... Th5-g5 ; 5. Rf8-é7, Tg5-é5+ ; 6. Ré7-d7). — 5. Fç4-f7 ! (et non 5. b7-b8. D ?, Th7-f7+ ! échec perpétuel ou pat, ou si 6. Rf8-é8, Tf7-f8+ ; 7. R×T, pat) 5. ... Th7-h8+. — 6. Ff7-g8 gagne.

Une des plus fines études du grand maître disparu récemment.

*Tournoi de Budapest (1952).*

Blancs : Keres. Noirs : Platz.

1. d2-d4, Cg8-f6. — 2. ç2-ç4, é7-é6. — 3. g2-g3, d7-d5. — 4. Ff1-g2, d5×ç4. — 5. Dd1-a4+, Cb8-d7. — 6. Da4×ç4, a7-a6. — 7. Dç4-ç2, ç7-ç5. — 8. Cg1-f3, b7-b5. — 9. a2-a4, Fç8-b7. — 10. 00, Ta8-ç8. — 11. a4×b5, a6×b5. 12. Dç2-b3, Dd8-b6. — 13. Cb1-a3, Fb7-a6 (meilleur Fb7-ç6). — 14. Ca3-ç4, b5×ç4. — 15. Db3×b6, Cd7×b6. 16. Ta1×a6, Cb6-d5. — 17. Fç1-d2 Cf6-é4. — 18. Fd2-a5, ç4-ç3. — 19. Cf3-é5 !, Cé4-d2. — 20. Tf1-d1, ç3-ç2. — 21. Td1-ç1, Cd2-b3. — 22. Tç1×ç2, Cb3×d4. — 23. Tç2-d2, Cd4-b3. — 24. Fg2×d5 !, Cb3×d2. — 25. Fd5-b7. Les noirs abandonnent.

*Etude inédite n° 102,*
*par André Chéron.*

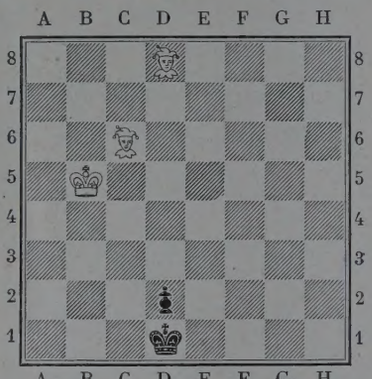

*Les blancs jouent et gagnent.*

Le n° 102 est sans conteste le premier finale artistique illustrant la lutte de deux fous contre un pion à sa septième case.

En voici un second exemple :

*Etude inédite n° 103,*
*par André Chéron.*

Blancs : Rh3, Fg4, Fb2.
Noirs : Ré1, Pé2.
Les blancs jouent et gagnent.

ANDRÉ CHÉRON.

# PETITES INVENTIONS TECHNIQUES NOUVELLES

### Pour les bricoleurs

La confection d'étagères se trouve désormais simplifiée grâce à de minuscules cornières d'acier trempé munies de pointes à leur surface intérieure. Enfoncées dans le mur en deux coups de marteau, elles maintiennent les planches horizontales entre leurs mâchoires. Fixées dans un tiroir, elles permettent la fixation de compartiments.

### Contre la pluie

Faits de plastique léger et rigoureusement imperméable, ces pantalons de protection peuvent être roulés en un minuscule paquet, jusqu'au moment où la pluie commence à tomber. Après l'averse, ils sont enlevés et reprennent leur place dans une poche.

C. T.


HÔTELS et VILLÉGIATURES

CÔTE D'AZUR

SÉJOUR A MARSEILLE

LE LITTORAL, Résidence Hôtel, 129, bd Corderie, cham. lux. et app. 1-2 p. + bains-cuis., p. jour, sem. ou mois.

MAS DU MONT ALBAN

Point de vue unique
à 150 mètres au-dessus de la baie des Anges

HOSTELLERIE-RESTAURANT

Cuisine soignée - Grand jardin
Arrangement pour séjour

Moyenne Corniche à 3 km. du port de Nice
Téléphone 63-03

DANS

**Paris - Presse - l'Intransigeant**

LA SÉLECTION DES

25 MEILLEURS LIVRES DE L'ANNÉE

**Paris - Presse - l'Intransigeant**

PUBLIE EN CE MOMENT

**LÈVE-TOI ET MARCHE**

LE DERNIER ROMAN D'**HERVÉ BAZIN**

★

BIENTOT IL PUBLIERA

**LE JOURNAL D'UN MÉDECIN DE CAMPAGNE**

D'ANDRÉ SOUBIRAN

LE ROMANCIER DES **HOMMES EN BLANC**

★

ET CHAQUE JOUR :

**LE JOURNAL DES VACANCES**



Imprimé sur les presses de la S. N. E. P. (Imprimerie Bobigny). Dépôt légal 3e trimestre 1952. N° 203. — Printed in France.